



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

إِقْرَأْ

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

le jeûne



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



18 au 25 fév. 2026

Le Billet du Recteur
**RAMADAN : L'EFFORT
INTÉRIEUR AU SERVICE
DE LA RÉPUBLIQUE**

**AUX SOURCES DU JEÛNE :
TÉMOIGNAGES JUIFS,
CHRÉTIENS ET MUSULMANS**

**RAMADAN 2026 :
LONDRES ET NEW YORK
ASSUMENT LA VISIBILITÉ
MUSULMANE**

QRAJG

99

وَرَبَّنَا كَلِّ قُلُوبَهُمْ أَذِقْمُو

فَتَلَا رَبَّنَا رَبُّ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ لَنْ دَعُو مِنْ دُونِهِ لَمَّا قُدُّوا إِذْ انْقَطَعَا
هَؤُلَاءِ قَوْمًا الضَّالُّونَ مِنْ دُونِهِ لِيَهِيَ تِلْكَ الْقُلُوبُ عَلَى عِبَادِهِمْ لِيُحْكِمَ يَدَهُمْ
فَقَرَى عَلَى اللَّهِ كَذِبًا وَأَدَارَتْنَاهُمْ لِيُفْهَمُوا بَعْدَ الْإِلَهِ هَؤُلَاءِ لَكُفَّ
بَشَرِكُمْ رَبُّكُمْ مِنْ رَحْمَةٍ وَيُفْهِمُكُمْ مِنْ بَرَكَةٍ فَفَتَا
وَرَى الشَّمْسُ إِذَا طَلَعَتْ تَرَاوَعْنَ كَهَيْهَاتَ الْيَمِينِ وَإِذَا غَرَبَتْ تَقَرَّبْنَ

ذَاتِ الشَّمَالِ وَهُمْ فِي فَجْوَةٍ مِنْهُ

ذَلِكَ مِنْ آيَاتِ اللَّهِ لَعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ فَهُوَ الْمُهْتَدُونَ مِنْ بَصِيلٍ مِنْ عَذَابٍ أَلِيمٍ
وَيُحِبُّهُمْ يُرِيدُ أَنْ يَهْدِيَهُمْ لِيُفْهِمَهُمْ ذَاتَ الْيَمِينِ وَذَاتَ الشَّمَالِ
وَكَلَّمَهُمْ بِأَنَّهُمْ يَرْجِعُونَ إِلَى الْوَيْدِ وَطَلَعَتْ عَلَيْهِمْ لَوْنٌ مِنْهُمْ وَرَأَى
وَكَلَّمَهُمْ رُبْعًا وَكَذَلِكَ بَعَثَ أَهْلَ الْيَمِينِ لَوْنٌ مِنْهُمْ وَرَأَى
وَكَلَّمَهُمْ كَثِيرًا مِنْهُمْ وَرَأَى الْيَمِينِ لَوْنًا وَبَعْضُ قَوْمٍ لَوْنًا وَبَعْضُ قَوْمٍ لَوْنًا

لِيَسْمَعُوا فَابْعَثُوا أَحْلَاكُمْ بَرَكَةً هَذِهِ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

الْحَدِيثُ الَّذِي أُنْزِلَ عَلَى عَجْرَةَ الْكَتَابِ وَتَجَعَلَ الْعَوَامُّ قِيَامًا لِيَسْتَدِينُوا
بِأَسَاسٍ شَدِيدَةٍ مِنْ أَمْرِ وَبَسْمِ الْمُؤْمِنِينَ الَّذِينَ يَسْمَعُونَ الصَّالِحَاتِ أَنْ يَتَوَاضَعُوا
حَسَنًا مَا كَسَبُوا فِيهِ الْبَدْوِيَّةَ الَّذِينَ قَالُوا الْحَمْدُ لِلَّهِ وَلَمْ يَكُنْ مِنْهُمْ مَنْ يَكْفُرْ
وَلَا لَا يَأْتِيهِمْ كِبَرٌ كَيْفَ تَخْرُجُ مِنْ أَهْلِ هَاهُنَا أَنْ يَقُولُوا لَا كُفْرًا
فَلَعَلَّكَ بَاخِعٌ نَفْسَكَ عَلَى آلِ هَاهُنَا أَلَمْ تَكُنْ مِنَ الْخَالِدِينَ أَسْمَا



إِنَّا جَعَلْنَا مَا عَلَى الْأَرْضِ

لِمَنْ يَشَاءُ مِنْهُمْ أَحْسَنَ عَمَلًا وَالْجَاوِدُونَ مَا عَلَيْهِمْ صَعِدَ جُرُزًا
أَوْ حَبِثَتْ أَنْ تَحْبَسَ الْكَهْفَ وَالْقَوْمِ كَالْوَقْتِ مَنْ يَأْتِيهِمْ
أَوْ قَوِيَ الْفَيْتُ إِلَى الْكَهْفِ فَقَالُوا رَبَّنَا إِنَّا لَمِنَ الْأَنْفَالِ وَهِيَ أَسْنَا
مِنْ قَوْمِ رَبَّنَا عَلَى أَدْنَاهُمْ فِي الْكَهْفِ يَسِيرِينَ عَرَدًا وَفَعَلَتْهُمْ
لِيَعْلَمَ أَى الْجَزَيْنِ أَحْسَنُ لِمَا يَشَاءُ أَمَّا عَنْ نَفْسِ عَالِكَ بَنَى هُوَ بِالْحَقِّ أَنَّهُمْ



فِتْنَةً أَمِنُوا بِرَبِّهِمْ وَرِزْقَاهُمْ هُدًى



Sommaire

p. 9

Le billet du Recteur

**RAMADAN : L'EFFORT INTÉRIEUR
AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE**
PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 14

Focus sur une actualité

À GHAZA, UN RAMADHAN SOUS LES DÉCOMBRES
PAR NOA ORY

p. 17

Laïcité

**RAMADHAN ET CARÊME DANS L'ESPACE PUBLIC :
NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT ET VISIBILITÉ
DES CROYANCES**
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 19

Contribution

**DE QUENTIN À ABOUBAKAR
L'HOMMAGE RÉPUBLICAIN À DEUX VITESSES**
PAR AMINE BENROCHD

p. 22

Contribution

APPRENDRE À PARDONNER
PAR RACHID AZIZI

p. 25

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 18 AU 25 FÉVRIER 2026

p. 30

Paroles du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI
VIVONS RAMADHAN DE TOUT NOTRE ÊTRE,
ET NON À MOITIÉ**
PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 33

Récits célestes

**RAMADHAN DANS LE CORAN :
LE RÉCIT D'UNE DESCENTE DE LA GUIDANCE,
PLUTÔT QU'UN SIMPLE REPÈRE
DU CALENDRIER**
PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI

p. 35

Le Saviez-vous ?

**LE JEÛNE, UNE PRATIQUE ANCIENNE
ET UNIVERSELLE**
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 36

Le Coran m'a appris

**LE SENS SPIRITUEL DU JEÛNE :
UNE PÉDAGOGIE DIVINE
DE LA TRANSFORMATION INTÉRIEURE**
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 38

Résonances abrahamiques

AUX SOURCES DU JEÛNE DE RAMADHAN
PAR RAPHAËL GEORGY

p. 43

Découvrons-là

**EXPLIQUER AUX JEUNES MUSULMANS
QUE DES JEUNES CHRÉTIENS, AUSSI, JEÛNENT**
PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 45

Regard fraternel

**RAMADHAN 2026 : LONDRES ET NEW YORK
ASSUMENT LA VISIBILITÉ MUSULMANE**
PAR NASSERA BENAMRA

p. 48

Sabil al-Iman

**LA FOI COMME CHEMIN VIVANT,
NON COMME HÉRITAGE PASSIF**
PAR CHEIKH KHALED LARBI





Ph © Goshen News

p. 51

Invocation

**“TU AS ENSEIGNÉ AUX PROPHÈTES
LA DISCIPLINE DU JEÛNE”**

p. 52

Le Hadith de la semaine

**LE MÉRITE D’OFFRIR LA RUPTURE DU JEÛNE
À UN JEÛNEUR**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 55

Mizan El-Qadhaya

**PRÉVENIR LA FITNA : LES FAITS AU SUJET
DU DÉBUT DU RAMADHAN**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 57

Penser

LE JEÛNE : UNE EXPÉRIENCE DE PASSAGE HUMAIN

PAR AHMED MOUSSA

p. 59

Portrait

ABDELMADJID BAHRI

LE PARCOURS D’UN ENSEIGNANT...

PAR AHMED MOUSSA

p. 62

Notre mosquée

**DANS LES MOSQUÉES AFFILIÉES À LA GRANDE
MOSQUÉE DE PARIS : PARTAGE ET SOLIDARITÉ**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 64

A la découverte des mosquées du monde

**LA MOSQUÉE NIZAMIYE : UNE RÉSONANCE
OTTOMANE AU CŒUR DE L’AFRIQUE AUSTRALE**

PAR NOA ORY

p. 68

Les Mots voyageurs

ALCAZAR

PAR NOA ORY

p. 71

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

UN CARÊME AVEC LÉON XIV

LAURENT LANDETE

p. 72

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 73

Le citation de la semaine

**“L’HOMME NE VIVRA PAS DE PAIN SEULEMENT”
ÉVANGILE, MATTHIEU 4, 4**

p. 74

Événements à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS







Ph © Guillaume Sauloup

Le billet du Recteur

n° 98

RAMADAN : L'EFFORT INTÉRIEUR AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Ramadan a débuté mercredi dernier, marquant chaque année une pause dans le tumulte quotidien et l'entrée dans une période d'intensité morale. Cependant, au-delà du rite, ce mois soulève une question plus vaste pour la France : que signifie, aujourd'hui, jeûner dans une République laïque ?

Pour répondre à cette interrogation, il convient de s'abstraire des slogans et des crispations, en faisant preuve de rigueur intellectuelle et de vigilance républicaine, héritage de notre histoire.

Le jeûne : une école de maîtrise civique

Le jeûne ne se limite pas à une simple privation alimentaire ; c'est un exercice de souveraineté sur soi. Il apprend à maîtriser ses impulsions, à faire preuve de patience dans l'effort, et à porter attention aux plus vulnérables. Autant de vertus que la République exige également de ses citoyens.

**Autant de vertus
que la République exige
également de ses
citoyens.**



La trilogie républicaine

La République française repose sur un principe exigeant : la liberté n'est réelle que si elle s'allie à l'égalité et à la fraternité. Le Ramadan, chaque année, ravive cette trilogie. L'égalité se manifeste par la faim partagée, la fraternité par une solidarité organisée, et la liberté par l'engagement volontaire dans l'effort spirituel.

Il n'y a là aucune contradiction avec la laïcité. Au contraire, la laïcité garantit la possibilité de cet effort intérieur, tant qu'il n'aspire pas à s'imposer aux autres. Elle préserve l'espace où la foi peut demeurer une conscience, non un pouvoir.

Un islam de présence

Trop souvent, certains discours réduisent l'islam de France à une religion « importée », figée dans des pratiques étrangères à notre culture politique. Cette vision, souvent paresseuse, néglige un siècle d'histoire.

Depuis cent ans, la Grande Mosquée de Paris accompagne l'enracinement d'un islam de présence. Un islam qui s'exprime en français, qui dialogue avec les institutions, qui réfléchit à ses pratiques à la lumière du contexte républicain. Le récent guide *Musulmans en Occident : Pratiques culturelles immuables*, présence adaptée rappelle cette vérité : les principes spirituels peuvent rester constants, tandis que leurs modalités sociales évoluent.

Aujourd'hui, jeûner en France, c'est organiser des distributions alimentaires pour les étudiants précaires, ouvrir les mosquées aux voisins de toutes confessions, participer à des collectes pour les sans-abri. C'est aussi respecter le cadre commun : horaires de travail, services publics, neutralité des institutions. Ainsi, le Ramadan français devient

un laboratoire discret d'intégration civique.

Il prouve qu'une foi vécue avec intelligence ne fragilise pas la République ; elle l'enrichit en citoyens plus attentifs, plus solidaires et plus conscients de leurs devoirs.

Fraternité nationale face aux tensions

Ce mois s'ouvre cependant dans un climat international et national chargé. Les images venues de Gaza bouleversent les consciences. Les actes islamophobes recensés ces derniers mois suscitent une inquiétude légitime. Dans ce contexte, le risque est grand de voir la douleur se transformer en repli, et le repli en méfiance.

Le Ramadan appelle à un mouvement inverse : celui du sursaut fraternel.

Il n'est pas demandé à la République de partager une croyance, mais de garantir la dignité de tous. De même, il n'est pas requis des musulmans qu'ils renoncent à leurs émotions face aux tragédies du monde ; il leur est demandé de les traduire en engagements civiques, en solidarités actives, en paroles responsables.

Chaque iftar partagé avec un voisin non musulman, chaque initiative caritative ouverte à tous, chaque discussion apaisée sur le lieu de travail constitue une réponse concrète aux tensions. La cohésion nationale ne se décrète pas : elle se construit dans ces gestes modestes qui, répétés, tissent la confiance.

Les leçons du Ramadan

Que peut apprendre la République du Ramadan ? Peut-être ceci : qu'une société repose moins sur la surveillance que sur l'éthique intérieure de ses citoyens. Et qu'une communauté religieuse fidèle à ses principes peut devenir une ressource morale pour l'ensemble national, à condition de ne jamais se penser hors du destin commun.

Que peuvent apprendre les musulmans de France ? Que leur présence n'est pas une parenthèse, mais une responsabilité. Et que leur spiritualité, lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre républicain, devient une force d'équilibre plutôt qu'un sujet de soupçon.



**Leur spiritualité,
lorsqu'elle s'inscrit
dans le cadre républicain,
devient une force
d'équilibre.**

En ce début de mois, il nous appartient collectivement de déjouer les récits de fracture. Le jeûne ne sépare pas ; il relie. Il rappelle que l'effort individuel peut nourrir le bien commun.

Dans la France de 2026, le Ramadan n'est pas un corps étranger. Il est l'une des respirations de la nation. À nous d'en faire, non un motif d'opposition, mais une occasion de fraternité lucide, cette fraternité qui, loin de nier les tensions du monde, choisit d'y répondre par la dignité, la connaissance et le sens du commun.

À Paris, le 23 février 2026

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris





Focus

sur une actualité

À GHAZA, UN RAMADHAN SOUS LES DÉCOMBRES

Sources : ONU Info, Reuters, Euronews et RFI ... février 2026

PAR NOA ORY

Pour la troisième année consécutive, les Palestiniens de Ghaza entament le mois sacré dans un territoire dévasté. Entre mosquées réduites en cendres, imams assassinés, effondrement économique et violations persistantes du cessez-le-feu, le Ramadhan 2026 se vit comme une lutte quotidienne pour la dignité et la survie.

Il n'y a plus de minarets. Il n'y a plus de tables dressées, plus de lanternes accrochées aux balcons des immeubles, plus de chants nocturnes portés par les haut-parleurs des mosquées. À Ghaza, le Ramadhan 2026 a commencé le mercredi 18 février dans le silence et les décombres, troisième édition d'un mois sacré vécu sous la guerre, et peut-être le plus éprouvant depuis l'offensive israélienne lancée en octobre 2023.

Pour des millions de Palestiniens déplacés, entassés dans des tentes de fortune dressées sur les ruines de leurs maisons, ou dans les cours éventrées des mosquées, l'arrivée du mois de jeûne n'a pas sonné comme une délivrance. Elle a sonné comme un rappel brutal de tout ce qui a été perdu.

Des mosquées en ruines, des fidèles sans lieu
La destruction du patrimoine religieux de Ghaza n'a pas d'équivalent dans l'histoire récente du conflit israélo-palestinien. Selon le ministère des Awqaf et des Affaires religieuses du territoire, 1 050 mosquées ont été entièrement rasées et 191 autres endommagées, sur les 1 275 que comptait Ghaza avant

la guerre. Les pertes directes pour le seul secteur religieux sont estimées à un milliard de dollars.

Dans les quartiers de Ghaza-Ville, la coupole de la mosquée El-Hassayna s'est effondrée sur un amas de béton et de ferraille. Là où se pressaient autrefois des milliers de fidèles aux nuits du Ramadhan, des familles déplacées cuisinent, font sécher leur linge entre les colonnes brisées, et laissent leurs enfants grimper sur les dômes fissurés. « *Kounna nousalli fi raha* », « *On priait dans la sérénité* », confie Sami El-Hassi, soixante et un ans, bénévole de longue date de cette mosquée, les yeux perdus sur les gravats. « *On voyait nos amis, nos proches. Maintenant il n'y a plus de proches, plus d'amis, plus de mosquée.* »

À quelques rues de là, sous une tente de nylon et de bois, Khitam Jabr, déplacée du nord du territoire, résume d'une phrase la situation spirituelle de son peuple : « *Toutes les mosquées ont été détruites. Il n'y a plus d'endroit pour prier. Maintenant on prie dans les tentes.* » Les autorités religieuses ont tenté d'organiser des espaces de substitution des structures provisoires faites de bâches et de planches, érigées sur les ruines ou à leur périphérie. Une liturgie de l'urgence, dans un territoire qui ne l'est plus depuis longtemps.

312 voix religieuses réduites au silence

La destruction des lieux de culte s'est doublée d'une décimation méthodique du clergé. Toujours selon le ministère des Awqaf, 312 prédicateurs, imams, enseignants du Coran et guides spirituels ont été tués depuis le début de la guerre. Ismaïl El-Thawabita, directeur du bureau médiatique gouvernemental de Ghaza,

parle de l'élimination de « *symboles religieux et sociaux qui jouaient un rôle central dans la cohésion communautaire et la transmission des valeurs* ».

Parmi eux, Youssef Salama, l'une des figures les plus respectées de l'islam palestinien, ancien ministre des Awqaf et prédicateur à la mosquée El-Aqsa de Jérusalem pendant dix ans, tué dans une frappe sur le camp de réfugiés de Maghazi, le 31 décembre 2023. Wael El-Zard, imam de la Grande Mosquée Omar de Ghaza-Ville, éminent docteur en sciences du hadith, tué le 15 octobre 2023 lors du bombardement de sa résidence. Walid Oueida, directeur de la mémorisation du Coran au ministère des Awqaf tué le 12 novembre 2024 dans le quartier de Sabra, au sud de la ville. Nael Masran, dont les sermons sur la patience et la constance avaient accompagné six cents jours de guerre tué le 30 mai 2025, avec les membres de sa famille, dans une frappe sur sa tente à Khan Younès.

Vingt chrétiens palestiniens ont également péri dans des frappes sur des lieux de culte chrétiens. Les cimetières, eux, ont été bulldozés. Ce que la guerre détruit ici n'est pas seulement de la pierre : c'est la mémoire vivante d'une civilisation.

L'effondrement d'une économie, la disparition d'une société

Le Ramadhan est, dans toutes les sociétés musulmanes, un mois de dépenses familiales, de marchés animés, de repas partagés. À Ghaza en 2026, les chiffres dressent le portrait d'un effondrement sans précédent. Le produit intérieur brut a chuté de 86 % par rapport à 2023. Le chômage atteint 80 %. Quelque 85 % des établissements économiques ont été détruits. Plus de 1,6 million de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. Le taux de pauvreté dépasse 90 %. Certains prix ont augmenté de 200 %, selon Maher Tabbaa, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Ghaza.

Au marché de Zawiya, dans la vieille ville de Ghaza, des étals proposent encore des lanternes du Ramadhan et quelques denrées de fête, mais à des prix inaccessibles pour la gran-

de majorité. Luay El-Jamasi, commerçant en décorations, montre une lanterne : « *Elle coûtait trente shekels. Elle en coûte maintenant soixante.* » Les clients défilent les mains vides. Les étagères se vident sans qu'on les remplisse.

La crise du gaz de cuisine aggrave encore la situation. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu le 10 octobre 2025, seulement 20 % des besoins réels en gaz du territoire ont été couverts. L'accord prévoyait l'entrée quotidienne de 600 camions d'aide humanitaire ; dans les faits, à peine 250 franchissent les points de passage. Pour préparer les repas du jeûne, la plupart des familles brûlent désormais du bois, avec les risques sanitaires que cela implique dans des espaces confinés.

Sadeq Qandil, déplacé de Beit Hanoun, évoque sans apprêt la transformation du mois sacré : « *Avant la guerre, on commençait à se préparer des jours avant la nouvelle lune. On faisait les courses, on organisait des visites chez les frères et sœurs. Chaque jour, c'était chez quelqu'un.* » Aujourd'hui, sa famille est dispersée entre plusieurs zones de déplacement. « *La famille est partie. Ceux qui restent sont éparpillés. On rompt le jeûne avec ce qu'on trouve.* »

Un cessez-le-feu sur le papier, la guerre dans les faits

C'est dans ce contexte que l'armée israélienne a mené, ce vendredi 20 février troisième jour du Ramadhan, des frappes aériennes et des tirs d'artillerie sur plusieurs zones du territoire. Des avions de chasse ont frappé à l'intérieur de la « Ligne jaune », à l'est des quartiers de Shujaiya et d'Al-Touffah dans Ghaza-Ville. Des véhicules militaires ont ouvert le feu sur des maisons et des tentes abritant des déplacés dans le quartier de Zeitoun. Des démolitions à grande échelle ont été menées à l'est du camp de réfugiés de Bureij, au centre du territoire.

La « Ligne jaune » est une démarcation temporaire établie dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2025 : elle sépare les zones d'occupation militaire israélienne représentant environ 53 % du territoire de Ghaza, des zones où les civils sont théoriquement autorisés à circuler. Des témoins rapportent

que ces incidents constituent une nouvelle violation de cet accord. Les cibles n'étaient pas immédiatement identifiées ; on ignore si des Palestiniens ont été tués ou blessés.

Depuis le début de la guerre, les sources palestiniennes font état de plus de 72 000 morts et de 171 000 blessés, tandis que 90 % des infrastructures civiles ont été endommagées ou détruites. L'OCHA estime qu'au moins 1,4 million de personnes sur les 2,1 millions que compte le territoire vivent dans des sites de déplacement surpeuplés, sous des tentes offrant peu d'intimité et aucune protection sérieuse.

La résistance des vivants

Au milieu du désastre, quelque chose résiste. Dans les ruelles encore debout du vieux marché, Maher Tarzi, un Palestinien chrétien, s'est mis à entonner à mi-voix un chant traditionnel du Ramadhan. « *Les gens aspirent au bonheur* », dit-il simplement. « *On a traversé des moments terribles. C'est une chance d'être encore en vie.* »

Amal Al-Samri, déplacée, dont la tente jouxte les ruines de sa maison, s'est efforcée d'habiller ses trois enfants de vêtements propres pour le premier jour du mois sacré. Son visage fatigué affichait pourtant un sourire. Avant la guerre,

elle rendait visite à ses proches, achetait des guirlandes lumineuses, décorait sa maison.

« *Aujourd'hui, il n'y a plus rien. Nous vivons une tragédie.* » Et pourtant elle a souri.

Le directeur des affaires religieuses de Ghaza-Ville, Amir Abou Al-Omrein, note que, malgré la pénurie de matériaux, des habitants tentent de reconstruire à mains nues de petits espaces de prière, en plastique et en bois. La nuit, certains quartiers s'illuminent de quelques lanternes. C'est peu. C'est obstinément humain.

Ce troisième Ramadhan sous la guerre, à Ghaza, est avant tout le récit d'une destruction systématique des corps, des âmes, des structures collectives qui fondent une société. Que l'on juge ou non de la légitimité des opérations militaires israéliennes, les faits documentés par les Nations Unies, les organisations humanitaires et les journalistes présents sur le terrain dessinent un tableau qui ne peut plus être regardé avec les yeux du relativisme : une population de deux millions de personnes, privée d'eau, de gaz, de lieux de culte, de revenus, de sépultures, vit son troisième mois de Ramadhan dans des tentes, sur des décombres, sous des bombes. Appeler cela autrement qu'une catastrophe humanitaire majeure serait une faute contre la vérité.



Laïcité ~

52 | RAMADHAN ET CARÊME DANS L'ESPACE PUBLIC : NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT ET VISIBILITÉ DES CROYANCES

Par Cheikh Khaled Larbi

Dans les sociétés contemporaines, et particulièrement en France, la question de la visibilité des pratiques religieuses dans l'espace public suscite débats, tensions et incompréhensions. Le Ramadhan chez les musulmans et le Carême chez les chrétiens constituent deux périodes religieuses majeures, à la fois spirituelles, sociales et culturelles. Leur présence dans l'espace public interroge la manière dont la laïcité est comprise, vécue et interprétée.

LA LAÏCITÉ : UN PRINCIPE DE NEUTRALITÉ, NON D'INVISIBILITÉ.

La laïcité française, telle qu'énoncée par la loi de 1905, repose sur deux principes fondamentaux : la neutralité de l'État et la liberté de conscience. L'État ne favorise ni ne discrimine aucune religion, mais garantit à chacun le droit de croire, de ne pas croire et de pratiquer.

Il est essentiel de rappeler que la laïcité n'exige pas l'effacement des religions de l'espace social. Elle impose la neutralité des institutions publiques, non celle des citoyens. Ainsi, le jeûne du Ramadhan et le Carême relèvent de la liberté religieuse individuelle et collective.

RAMADHAN ET CARÊME : DES PHÉNOMÈNES SOCIAUX VISIBLES

Le Ramadhan et le Carême ne sont pas uniquement des pratiques privées. Ils structurent le temps social, influencent les rythmes de travail, les habitudes alimentaires, les relations familiales et communautaires.

En France, le Ramadhan est visible à travers les horaires aménagés, les ruptures du jeûne collectives, les activités culturelles et caritatives. De même, le Carême, bien que plus discret, continue d'influencer la vie ecclésiale, les pratiques alimentaires et les œuvres de charité chrétiennes.

Ces pratiques montrent que la religion n'est pas confinée à la sphère intime, mais participe à la vie sociale, culturelle et symbolique.

LA VISIBILITÉ RELIGIEUSE ET LES DÉBATS CONTEMPORAINS

Dans l'espace public laïque, la visibilité du Ramadhan est parfois perçue comme un défi à la neutralité. Cette perception révèle souvent une confusion entre neutralité de l'État et neutralisation du religieux dans la société.

Le Carême, historiquement majoritaire, a longtemps façonné le calendrier social européen. Le Ramadhan, plus récent dans l'espace public européen, suscite davantage de débats, ce qui met en lumière des enjeux d'intégration, de pluralisme religieux et de reconnaissance symbolique.

La sociologie des religions montre que la pluralisation religieuse oblige les sociétés laïques à repenser la coexistence des pratiques spirituelles dans un cadre commun.

RAMADHAN, CARÊME ET DIALOGUE INTERRELIGIEUX

Le Ramadhan et le Carême offrent une opportunité unique de dialogue interreligieux. Ils partagent des valeurs communes : maîtrise de soi, solidarité, prière, conversion intérieure, sobriété. Dans un contexte laïque, ces périodes peuvent devenir des espaces de rencontre culturelle et spirituelle, favorisant la compréhension mutuelle.

Des initiatives communes, telles que des iftar interreligieux ou des actions caritatives conjointes, illustrent comment la spiritualité peut contribuer à la cohésion sociale sans remettre en cause la neutralité de l'État.

LA LAÏCITÉ COMME CADRE DU PLURALISME SPIRITUEL

La laïcité n'est pas un instrument d'exclusion du religieux, mais un cadre juridique permettant la coexistence pacifique des convictions. Dans ce cadre, le Ramadhan et le Carême apparaissent comme des expressions légitimes de la diversité religieuse contemporaine.

La reconnaissance de ces pratiques comme faits sociaux et culturels contribue à une laïcité inclusive, respectueuse de la pluralité des croyances et des identités.

Le Ramadhan et le Carême, loin d'être des anomalies dans l'espace public laïque, en sont des composantes naturelles. Ils rappellent que la laïcité n'est pas l'oubli du spirituel, mais l'organisation juridique de sa pluralité. Dans un monde marqué par la diversité, ces périodes de jeûne peuvent devenir des ponts entre traditions, des écoles de fraternité et des moments de réflexion collective sur le sens, la sobriété et la solidarité.



De Quentin à Aboubakar *L'hommage républicain à deux vitesses*

PAR AMINE BENROCHD

Le 17 février 2026, les députés ont observé, debout et à l'unanimité, une minute de silence en hommage à Quentin Deranque, militant identitaire tué à Lyon. Neuf mois plus tôt, une demande similaire pour Aboubakar Cissé, jeune Malien assassiné dans une mosquée, avait d'abord été refusée au nom d'une décision interne visant à ne plus organiser de minutes de silence pour des « cas individuels ». Ce contraste, largement commenté dans les mosquées et sur les réseaux sociaux, ravive le soupçon d'une inégalité républicaine face à la mort.

Un hommage unanime pour un jeune militant

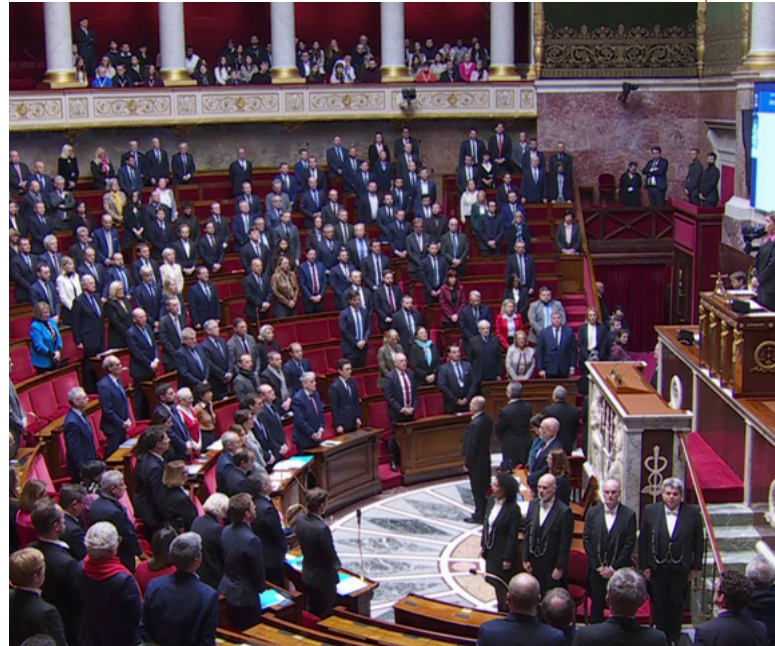
Mardi 17 février, peu avant les questions au gouvernement, la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, a pris la parole pour saluer la mémoire de Quentin Deranque.

« Personne ne devrait mourir à 23 ans. Personne ne devrait mourir pour ses idées », a-t-elle déclaré avant d'inviter l'hémicycle à observer une minute de silence.

La demande, portée en amont par Éric Ciotti et validée en conférence des présidents, n'a suscité aucune opposition. L'hommage a été présenté comme un geste de condamnation de la violence politique.

Quentin Deranque, 23 ans, militant nationaliste identitaire proche de groupes tels que Allobroges et Audace Lyon, est décédé le 14 février des suites d'un traumatisme crânien. Deux jours plus tôt, il avait été violemment frappé à Lyon en marge d'un rassemblement organisé par le collectif Némésis contre une conférence de l'eurodéputée LFI Rima Hassan à Sciences Po. Une enquête pour homicide volontaire est en cours.

L'inscription rapide de cet hommage à l'agenda parlementaire, avec accord préalable des



groupes, illustre un processus décisionnel fluide et consensuel.

Un refus initial au nom d'une décision interne

Le 29 avril 2025, la situation avait été différente.

Quelques jours après l'assassinat d'Aboubakar Cissé, une demande de minute de silence est formulée en conférence des présidents par des députés du Nouveau Front populaire.

La présidente de l'Assemblée refuse, après l'opposition de plusieurs groupes, dont Renaissance et le Rassemblement national (RN), en invoquant une décision prise le 28 janvier 2025 en conférence des présidents : ne plus organiser de minutes de silence pour des « cas individuels », sauf lorsqu'il s'agit de personnalités politiques ou de victimes d'actes officiellement qualifiés de terrorisme — une décision interne, prise oralement et non inscrite dans le règlement de l'Assemblée.

Dans ce cadre procédural, la demande ne recueillait pas de consensus initial, notamment en raison de cette règle récemment posée pour encadrer les hommages et éviter leur multiplication.

Aboubakar Cissé, 22 ans, Malien d'origine soninké vivant en France, avait été tué le 25 avril 2025 dans la mosquée Khadidja de La Grand-Combe, dans le Gard. Alors qu'il nettoyait le lieu de culte avant la prière du vendredi, il avait été poignardé à de multiples reprises par un homme de 20 ans. L'agresseur avait filmé la scène en proférant des insultes à caractère islamophobe avant de prendre la fuite. Le parquet a retenu la circonstance aggravante liée à la religion de la victime.

Dans un premier temps, le débat interne porte moins sur la gravité des faits que sur l'application de ce principe limitatif. Ce point procédural structure la discussion.

Face aux réactions publiques et aux critiques exprimées, notamment par des responsables religieux et des élus, la présidente de l'Assemblée décide finalement d'organiser une minute de silence le jour même, en séance publique, exprimant la solidarité de la représentation nationale envers la communauté musulmane.

La décision est donc intervenue après un refus initial, puis une réévaluation.

Un contraste qui interroge

Dans un cas, une procédure interne, non inscrite dans le règlement, est invoquée pour refuser un hommage à une victime tuée dans un lieu de culte, avant qu'une pression publique ne conduise à une inflexion.

Dans l'autre, un hommage est validé sans obstacle au nom de la condamnation de la violence politique.

La comparaison ne porte pas sur la nature des victimes ni sur la gravité des crimes, qui sont dans les deux situations d'une extrême violence. Elle porte sur la cohérence d'application d'un principe invoqué quelques mois plus tôt pour justifier un refus.

C'est précisément cette cohérence qui alimente aujourd'hui le débat. Dans de nombreux espa-

ces musulmans, la séquence est perçue comme révélatrice d'un traitement différencié de la violence selon son contexte ou son inscription idéologique.

L'Assemblée nationale marque régulièrement les drames collectifs ou les figures emblématiques.

Mais lorsqu'une règle limitative est invoquée dans un cas et n'apparaît plus comme un obstacle dans un autre, la question de l'égalité symbolique se pose inévitablement.

Ce sentiment d'inégalité n'est pas isolé.

Par exemple, en mars 2025, le ministre de l'Intérieur et président des Républicains, Bruno Retailleau, a refusé l'invitation à l'iftar des ambassadeurs organisé par la Grande Mosquée de Paris, invoquant la laïcité et le caractère religieux de l'événement.

En juillet 2025, il participait au dîner annuel du CRIF, présenté par son entourage comme un rendez-vous institutionnel. Il avait par ailleurs assisté à la messe du pape François à Ajaccio en décembre 2024. Cette différence de qualification — religieux dans un cas, institutionnel dans l'autre — alimente, dans une partie de l'opinion musulmane, le sentiment d'un traitement différencié selon les interlocuteurs concernés.

Accumulées, ces décisions contribuent, pour une partie des citoyens musulmans, à installer l'idée d'une République dont les principes sembleraient s'appliquer avec une souplesse variable selon les interlocuteurs.

L'égalité des vies et la responsabilité des institutions

Lorsque la reconnaissance symbolique dépend d'une qualification juridique variable dans le temps, l'égalité des victimes devient indirectement tributaire de mécanismes politiques.

Dans les mosquées, beaucoup rappellent que la dignité d'une vie humaine ne dépend ni de son engagement politique, ni de son origine, ni de sa religion. La tradition islamique enseigne que les êtres humains sont égaux devant Dieu, et que l'injustice, même symbolique, fragilise le lien social.

L'enjeu dépasse donc la seule procédure parle-

mentaire. Il touche à la perception d'une égalité républicaine qui ne doit pas seulement être proclamée, mais manifestée de manière constante. Cette séquence révèle en réalité une question plus profonde : celle de la place des musulmans français dans l'imaginaire national. Quand une règle procédurale devient soudainement flexible, quand certaines victimes accèdent plus facilement que d'autres aux honneurs de la République, c'est le sentiment d'appartenance pleine et entière à la communauté nationale qui se trouve interrogé.

L'institution parlementaire porte une responsabilité particulière en tant que symbole de la représentation démocratique. Ses gestes, même les plus protocolaires, sont scrutés par des citoyens en quête de reconnaissance. Dans

une société française de plus en plus diverse, où l'islam constitue la deuxième religion du pays, ces signaux institutionnels façonnent la cohésion sociale de demain.

Au-delà du débat sur les procédures, c'est donc la question de l'égale dignité de tous les citoyens français qui se pose.

Au-delà de l'émotion légitime suscitée par ces drames, une clarification institutionnelle s'impose. Si des règles encadrent les hommages parlementaires, elles doivent être formalisées, inscrites dans le règlement et appliquées avec une cohérence absolue. La reconnaissance symbolique ne peut dépendre de décisions fluctuantes, prises oralement, puis ajustées sous pression. Une démocratie mature ne redoute pas la transparence ; elle s'y oblige.



Apprendre à pardonner

PAR RACHID AZIZI

Le mois de ramadan a commencé. Avec lui revient une question essentielle, celle du pardon. Ce temps de jeûne et de recueillement ramène à l'essentiel et invite chacun à revisiter sa manière d'être en relation. Il rappelle que la vie commune s'appuie sur une ressource intérieure que chacun apprend à cultiver.

Le sens premier du pardon s'enracine dans cette profondeur. Pardonner consiste à reconnaître un tort, à accueillir une demande, à rouvrir un chemin là où une relation s'est figée. Ce geste demande de l'humilité et de la lucidité. Celui qui accepte sa propre fragilité développe une attention plus fine à celle des autres. Dans la tradition du ramadan, demander pardon et accorder pardon participent d'un même mouvement. L'homme se présente devant Dieu avec sincérité, et cette sincérité éclaire la manière de regarder autrui.

Aujourd'hui, cette disposition garde toute sa portée. Les tensions traversent la société. Les désaccords existent. Les mémoires restent sensibles. Le pardon apporte un souffle différent. Il accompagne la justice et la responsabilité, et il soutient la possibilité d'un nouveau départ. Il permet de reconnaître la faute sans enfermer définitivement la personne dans son erreur.

Dans la vie quotidienne, cette ressource intérieure transforme le climat. Une parole devient plus mesurée. Une discussion retrouve sa dignité. Une relation reprend son équilibre. Le pardon agit comme un point d'appui. Il ouvre un espace où chacun peut avancer sans rester fixé sur l'offense.

À l'échelle nationale, cette attitude nourrit la cohésion. La confiance entre citoyens se construit dans la capacité à reconnaître les



Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté.

erreurs et à offrir une seconde chance. Les lois encadrent la vie commune. Le pardon, lui, soutient le lien vivant. Il renforce le respect mutuel et la responsabilité partagée.

Certaines démarches de justice restaurative en donnent une illustration concrète. Lorsque des personnes acceptent de se rencontrer après un acte grave, un espace se crée. La responsabilité reste claire. Pourtant, à un moment, le regard évolue. L'autre redevient une personne entière. Ce déplacement intérieur montre que le pardon participe à la reconstruction du lien.

Le ramadan éclaire cette dimension avec une intensité particulière. Le jeûne apprend la maîtrise de soi. La prière recentre l'intention. La demande de pardon purifie la relation. Ces gestes invitent à puiser en soi une énergie morale qui rend possible la patience, l'écoute et la mesure.

Le pardon commence souvent par soi. Reconnaître ses erreurs, accepter ses limites, accueillir ses manques avec sincérité apporte une stabilité intérieure. Cette paix change la manière de parler, d'écouter, de répondre. Elle

installe une confiance plus simple dans les relations du quotidien.

À l'arrivée de ce mois de recueillement, le pardon apparaît comme une énergie à cultiver. Il soutient la personne et renforce le lien collectif. Chaque geste de compréhension, chaque parole apaisée, chaque demande de pardon acceptée participe à quelque chose de plus grand que soi. C'est ainsi que se construit une société plus solide, où chacun peut avancer avec confiance et contribuer, à sa mesure, à un vivre-ensemble plus juste et plus serein.





Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

du 18 au 25 février 2026

18
janv.

Le recteur reçoit le chargé d'affaires de l'ambassade d'Irak en France

Le recteur Chems-eddine Hafiz était honoré de recevoir Thair Al-Jumali, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires de l'ambassade d'Irak en France.



18
fév.

Premiers soirs de Salat Tarawih

Une grande affluence et une belle ferveur à la Mosquée de Paris pour les premiers soirs de ce mois béni de Ramadan et des prières de Tarawih. Les fidèles heureux de retrouver Cheikh Bouhzem Boukhil, qui assure pour nous la récitation du Noble Coran depuis plusieurs années.



Montant de Zakat al-Fitr pour l'année 2026-1447/H

La Grande Mosquée de Paris informe les fidèles que le montant de Zakat al-Fitr pour cette année 1447/H-2026 est de sept (7) euros par personne à charge, et celui de la Fidyah minimum à sept (7) euros par jour de compensation.

L'aumône de Zakat al-Fitr est versée aux nécessiteux à partir du 1^{er} jour de Ramadan (selon l'école Hanafite) ou du 26^e jour de Ramadan (suivant l'école Malékite). Elle doit, dans tous les cas, être versée avant la prière de l'Aïd al-Fitr.

Plusieurs moyens existent pour s'acquitter de l'aumône auprès de la Mosquée de Paris :

1. Par un don en ligne sur Helloasso :
<https://www.helloasso.com/associations/societe-des-habous-et-lieux-saints-de-l-islam/formulaires/14>

2. Par virement bancaire sur le compte suivant :

Société des Habous et lieux Saints de l'Islam -
SHLSI Mosquée Paris
RIB : 30004 02587 00010249187 33 BNP
PARIBAS AV KLEBER
IBAN : FR76 3000 4025 8700 0102 4918 733
BIC BNPAFRPPPAK

3. Par espèces ou chèque à l'ordre de l'Association culturelle de la Grande Mosquée de Paris, envoyés ou déposés à cette adresse :

Grande Mosquée de Paris
2bis, Place du Puits de l'Ermite 75005 Paris

4. Par dépôt dans les caisses mises à disposition des fidèles à l'entrée de la Grande Mosquée de Paris

Le mois béni de Ramadan est celui du jeûne, mais aussi du partage et de la solidarité avec celles et ceux qui sont dans le besoin.

Qu'Allah le Tout-Miséricordieux nous accorde Ses Bienfaits.





Ph © Guillaume Sauloup

21
fév.

Iftar du Cercle Émir Abdelkader

La Grande Mosquée de Paris invitait, samedi soir le Cercle Émir Abdelkader et son président Rafik Temghari à un iftar fraternel. De belles personnalités réunies autour du recteur Chemseddine Hafiz et des membres de cette association qui fait appel à la mémoire de l'Émir, figure majeure de la dignité humaine et du dialogue, pour penser les liens constructifs entre l'Algérie et la France.



23
fév.

Accueil du comité de pilotage du projet de la Zawiya Seydil Hadji Malick Sy de Paris

Nous avons accueilli une nouvelle fois le comité de pilotage du projet de la Zawiya Seydil Hadji Malick Sy de Paris, pour un échange sur l'avancement des travaux de ce nouvel édifice qui réunira des espaces pour la prière, la culture et la solidarité. Une initiative que la Grande Mosquée de Paris salue et suit de près.



Ph © Guillaume Sauloup

MESSAGE POUR LE MOIS DE RAMADAN ET 'ID AL-FITR 1447 H. / 2026 A.D. DU DICASTÈRE POUR LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX

Chers frères et sœurs musulmans,

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous à l'occasion du mois de Ramadan, qui s'achèvera par la fête de la Rupture du Jeûne, l'Id al-Fitr. Cette importante observance annuelle m'offre une occasion privilégiée d'exprimer ma proximité, mon respect envers vous, croyants au « Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes » (Concile Vatican II, Nostra Aetate, 28 octobre 1965, 3).

Cette année, par une convergence providentielle des calendriers, les chrétiens vivent ce temps de jeûne et de piété à vos côtés à travers le saint temps du Carême, qui conduit l'Église à la célébration de Pâques. Pendant ce temps spirituellement intense, nous cherchons à suivre plus fidèlement la volonté de Dieu. Ce cheminement partagé nous permet de reconnaître notre fragilité intrinsèque et d'affronter les épreuves qui pèsent sur nos cœurs.

Lorsque nous traversons des épreuves – personnelles, familiales ou institutionnelles –, nous pensons souvent que la compréhension de leurs causes nous indiquera clairement la voie à suivre. Mais nous découvrons bien souvent que la complexité de ces situations dépasse nos forces. À une époque marquée par une profusion d'informations, de récits et de points de vue concurrents, notre discernement peut s'obscurcir et notre souffrance s'intensifier. Alors surgit naturellement une question : comment trouver un chemin à suivre ? D'un point de vue purement humain, la réponse peut sembler insaisissable, nous laissant dans un sentiment d'impuissance.

C'est précisément à ce moment-là que peut naître la tentation de céder au désespoir ou à la violence. Le désespoir peut apparaître comme une réaction sincère face à un monde brisé, tandis que la violence peut se présenter comme un raccourci vers la justice, évitant la patience qu'exige la foi. Pourtant, ni l'un ni l'autre ne peuvent jamais constituer une voie acceptable pour les croyants. Le véritable croyant garde le regard fixé sur la Lumière invisible qu'est Dieu – le Tout-Puissant, le Très Miséricordieux, le seul Juste –, lui « qui gouverne les peuples avec droiture » (Ps 96,10). Un tel croyant s'efforce, autant qu'il peut, de vivre selon les commandements de Dieu, car c'est en lui seul que se trouvent à la fois l'espérance du monde à venir et la paix si ardemment désirée par tout cœur humain.

En effet, nous – chrétiens et musulmans, avec toutes les personnes de bonne volonté – sommes appelés à imaginer et à ouvrir de nouveaux chemins par lesquels la vie peut être renouvelée. Ce renouveau devient possible grâce à une créativité nourrie par la prière, par la discipline du jeûne qui clarifie notre regard intérieur, et par des actes concrets de charité. « Ne te laisse pas vaincre par le mal », nous exhorte l'Apôtre Paul, « mais sois vainqueur du mal par le bien » (Rm 12,21).

Chers frères et sœurs musulmans, en particulier ceux d'entre vous qui luttent ou souffrent dans leur corps ou dans leur esprit à cause de leur soif de justice, d'égalité, de dignité et de liberté : soyez assurés de ma proximité spirituelle et sachez que l'Église catholique est solidaire avec vous. Nous sommes unis non seulement par l'expérience partagée de l'épreuve, mais aussi par la mission sacrée de restaurer la paix dans notre monde blessé. Nous sommes véritablement « tous dans le même bateau » (François, Lettre encyclique Fratelli Tutti, 3 octobre 2020, n. 30).

La paix – tel est mon souhait ardent pour chacun de vous, pour vos familles et pour les nations dans lesquelles vous vivez. Il ne s'agit pas d'une paix illusoire ou utopique, mais fruit du « désarmement du cœur, de l'esprit et de la vie », comme l'a souligné le pape Léon XIV (Message pour la 59^e Journée mondiale de la paix, 1^{er} janvier 2026). Une telle paix est un don reçu de Dieu et nourrie par le désamorçage de l'hostilité à travers le dialogue, la pratique de la justice et la culture du pardon. En ce temps partagé du Ramadan et du Carême, que notre transformation intérieure devienne le ferment d'un monde renouvelé, où les armes de la guerre cèdent la place au courage de la paix.

Avec ces sentiments, je prie pour que le Tout-Puissant vous comble tous de son amour miséricordieux et de sa consolation divine.

Du Vatican, 17 février 2026

George Jacob Cardinal Koovakad, Préfet
Mons. Indunil J.K. Kodithuwakku, Secrétaire



Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI VIVONS RAMADHAN DE TOUT NOTRE ÊTRE, ET NON À MOITIÉ

20
fév.

Par Cheikh Rachid Benchikh



Louange à Allah, qui nous a gratifiés des saisons du bien, de la piété et de la bienfaisance, et en a parachevé les bénédictions par le mois de Ramadhan. J'atteste qu'il n'est de divinité qu'Allah, l'Unique, sans associé, et j'atteste que Mohamed ﷺ est Son serviteur et Son Messager, modèle d'adoration et de droiture. Je m'exhorte et je vous exhorte à la crainte pieuse d'Allah SWT: révérence envers le Majestueux, fidélité à la Révélation, contentement de l'essentiel, et préparation au jour du départ.

Serviteurs d'Allah, voici venu le mois des lumières et des bénédictions, hôte illustre et visiteur généreux. Son croissant s'est levé, et les miséricordes d'Allah s'y répandent sur Ses serviteurs. Nous en attendons le bien, et notre joie est légitime : il élève les cœurs, fortifie les corps, resserre les liens de la communauté et préserve les grandes finalités de l'islam. En lui, l'adoration se ravive, les âmes se purifient, les esprits s'éveillent, et la solidarité se nourrit par l'aumône.

Chers bien-aimés du Messager d'Allah, vivons Ramadhan à la lumière de l'exemple de Mohamed ﷺ. Il accueillait ce mois avec joie et en annonçait la bonne nouvelle à ses compagnons : « *Un mois béni est venu à vous ; Allah y a prescrit le jeûne : les portes du Paradis s'ouvrent, celles de l'Enfer se ferment, les démons sont enchaînés, et s'y trouve une nuit meilleure que mille mois ; privé de son bien, on est vraiment privé.* » Dès son entrée, il redoublait d'efforts : jeûne le jour, prière la nuit, rappel d'Allah et invocation sans relâche, en rappelant la promesse du pardon à celui qui jeûne et veille avec foi et sincère espérance. Généreux envers tout néces-siteux, il partageait encore ses nuits entre la prière et l'étude. Selon Ibn Abbas : « *Le Messager d'Allah était le plus généreux des hom-*

mes, et il l'était davantage encore durant Ramadhan, l'ange Gabriel venait alors lui faire réviser le Coran, et sa générosité dépassait celle d'un vent impétueux ».

Avant tout, Mohamed SWS guidait les siens et ses compagnons par l'exemple plus que par les paroles, faisant de Ramadhan une école de foi et de purification. Il rappelait que le jeûne vise la piété, « afin que vous atteigniez la piété » (El Baqara, 183) et non la seule privation. Il mettait en garde : « Celui qui ne renonce pas au mensonge... Allah n'a nul besoin qu'il se prive de sa nourriture et de sa boisson » (El-Boukhârî), pour rappeler que la langue comme les actes doivent s'abstenir des péchés. Il avertissait aussi : « Combien de jeûneurs ne retirent de leur jeûne que la faim... » (Ibn Mâja). Dans le même esprit, Abd Allah ibn Mas'oud qu'Allah l'agrée disait : « Lorsque vous jeûnez, que jeûnent aussi votre ouïe, votre vue et votre langue ».

Mes frères, mes sœurs : lorsque Ramadhan arrive et que sa lumière touche les cœurs, l'exilé se tient entre la nostalgie d'un pays où le jeûne imprègne les rues et les nuits, se remplissent de Coran, et le devoir de rester fidèle au but qui l'a conduit loin des siens. Car Ramadhan en terre d'exil n'a pas la saveur de celui du pays natal, d'où le besoin de préserver le sens du mois : il n'est pas un simple rite social, mais une voie vers la piété et une vigilance intérieure.

Dans cette perspective, notre mosquée, la Grande Mosquée de Paris, demeure, par la permission d'Allah, un phare au service de la communauté depuis plus d'un siècle : elle protège la religion et resserre les liens. Durant Ramadhan, elle réunit les cœurs et fortifie les âmes par ses enseignements, l'iftar offert aux jeûneurs et les tables destinées aux étudiants. Elle apaise l'âpreté de l'exil et transforme l'éloignement en fraternité. Ainsi, quand l'exilé se rassemble avec ses frères autour du savoir, de l'iftar, de l'invocation et de la prière de Tarawih, Ramadhan redevient un mois vivant, habité par la foi, même loin de la patrie.

Ô Allah, traite-nous par Ta grâce, Ô Toi le Très Généreux. Je dis ces paroles et je demande pardon à Allah.

DEUXIÈME PRÊCHE

Louange à Allah, par la grâce duquel s'accomplissent les œuvres de bien. J'atteste qu'il n'est de divinité qu'Allah, et j'atteste que Mohamed SWS est Son serviteur et Son Messenger.

Bien-aimés du Messenger d'Allah, Ramadhan est là, et pourtant Ghaza appelle toujours au secours sans qu'un secours véritable ne réponde, la tragédie, jour après jour, s'aggrave. A tous ceux que la détresse des opprimés touche encore, à Ghaza, au Soudan et ailleurs, en ce monde où le vernis de l'humanité se fissure : Les gémissements des malades et les cris des affamés devançant l'appel de l'iftar, les larmes des endeuillés se mêlent, à l'aube, aux invocations des accablés. A Ghaza, les plaies demeurent béantes dans la nuit d'une injustice sans fin, au Soudan, un peuple gémit, épuisé par les discordes, et tant d'autres drames sont payés par les innocents, les sans défense et les plus faibles. A Allah seul, la plainte, et il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah, le Très-Haut, l'Immense.

Ramadhan, mes bien-aimés en Allah, vient réveiller les consciences, afin que le croyant ressente la douleur d'autrui. Un jeûne qui purifie l'âme doit y faire naître le bien et la miséricorde. Notre Prophète ﷺ nous a appris qu'Allah affranchit du Feu, chaque nuit de Ramadhan, des serviteurs, et qu'en ce mois retentit l'appel : « Ô toi qui recherches le bien, avance ! ». Alors, gens de bien, vous qui espérez compter parmi les affranchis : n'oubliez pas vos frères éprouvés par les guerres et les tribulations. Portez-les dans vos invocations, surtout avant l'iftar, car le Prophète ﷺ a dit : « Le jeûneur, au moment de rompre son jeûne, a une invocation exaucée. » Qu'Allah fasse miséricorde à celui qui se rapproche de Lui, en ce mois béni, par une aumône qui soulage leur faim, leur froid et leurs maladies.

Ô Allah, si Tu nous accordes en ce jour béni une invocation exaucée, fais qu'elle soit pour nos frères à Ghaza, au Soudan, et partout où un affamé crie, où un malade gémit, où un opprimé est brisé.

Ô Allah, à Toi la louange de nous avoir fait parvenir jusqu'à Ramadhan. Accorde-nous d'en vivre le jeûne et les veillées dans la foi et l'espérance de Ta récompense, et compte-nous parmi ceux que Tu affranchis du Feu.

Ô Allah, fais de ce mois une ouverture de bien pour la communauté musulmane : unis ses cœurs, repousse les troubles, rassemble sa parole sur la vérité, et accorde-lui force et unité face aux épreuves.

Ô Allah, viens en aide aux nôtres à Ghaza : affermis leurs cœurs, guéris leurs blessés, fais miséricorde à leurs martyrs, nourris l'affamé, soigne le malade, et fais de toute détresse une issue.

Ô Allah, enveloppe de Ta miséricorde les nôtres au Soudan : éteins la discorde, préserve les vies, réunis-les sur la paix et la justice, et transforme leur crainte en sécurité, leur faiblesse en force.



Récits célestes

76 | RAMADHAN DANS LE CORAN : LE RÉCIT D'UNE DESCENTE DE LA GUIDANCE, PLUTÔT QU'UN SIMPLE REPÈRE DU CALENDRIER

Par Cheikh Abdelkader Belabdi

Dans le discours coranique, Ramadhan n'est pas seulement un mois de dévotion qui revient au fil des années, ni une saison rituelle réduite au jeûne et à l'abstinence. Il est, au cœur de la représentation coranique, un moment majeur de guidance dans l'histoire de l'humanité : celui de la révélation du Coran. C'est pourquoi la définition coranique du mois de Ramadhan met en lumière sa réalité profonde, plutôt que ses manifestations visibles. Allah, exalté soit-Il, dit : « Le mois de Ramadhan est celui au cours duquel le Coran a été révélé, comme guide pour les hommes, et comme preuves éclatantes de la bonne direction et du discernement. » (El-Baqara, 2:185).

Ainsi, le mois n'est pas d'abord présenté comme celui du jeûne, mais comme celui de la descente de la Révélation, comme si, dans la conscience coranique, l'histoire véritable du Ramadan n'était pas celle de la faim et de la soif, mais celle de la venue d'une lumière.

Or, la révélation du Coran ne fut pas un simple événement passager inscrit dans le temps, mais une métamorphose civilisationnelle qui a infléchi le cours de l'humanité dans sa compréhension de la guidance, de l'homme et de l'existence.



Les exégètes ont établi que l'expression « la descente du Coran » en Ramadhan désigne le commencement de sa révélation, lors de la Nuit du Destin (Leylat el-Qadr), puis la poursuite de cette révélation, fragmentée et progressive, au gré des événements. Ainsi, Ramadhan se trouve lié à l'inauguration du lien entre le ciel et la terre, dans sa forme messagère ultime et scellée.

Dès lors, la mention de la révélation du Coran dans le contexte du jeûne n'est pas une simple juxtaposition thématique, mais une orientation intentionnelle et profonde : ce qu'il convient, par-dessus tout, d'exalter en Ramadhan, c'est la Révélation.

Si l'on médite la formulation coranique, on y décèle un glissement sémantique d'une grande finesse : du temps (« le mois de Ramadhan ») à la fonction (« au cours duquel le Coran a été révélé »), puis à la finalité (« comme guide pour les hommes »).

Cette architecture ternaire révèle que, dans la perspective coranique, Ramadhan n'est pas un temps sacré en lui-même ; il ne tient sa sacralité que du fait de la descente de la guidance, en son sein.

Les savants ont attiré l'attention sur le fait que la mention spécifique de la révélation du Coran en Ramadhan constitue la preuve la plus éclatante de sa dignité suprême, puisqu'il est devenu le cadre où s'est amorcée la plus grande mission divine destinée aux hommes. De même, l'association du jeûne et de la descente du Coran, dans le contexte coranique, n'apparaît pas comme une simple coïncidence, mais comme une articulation éducative d'une remarquable justesse : le jeûne atténue l'emprise des désirs, tandis que le Coran nourrit l'âme de guidance ; lorsque l'un et l'autre se rejoignent dans un même temps, l'être intérieur est disposé à recevoir la Révélation avec une pureté encore plus grande.

C'est pourquoi, dans la conduite du Prophète, que la prière et la paix soient sur lui, l'attachement au Coran s'intensifiait durant le mois de Ramadhan. Il est en effet établi, dans les recueils authentiques, que Jibril (Gabriel), sur lui la paix, révisait avec lui le Coran chaque nuit de Ramadhan. Cette scène, éminemment concrète, illustre la centralité du Livre en ce mois, et fait de Ramadhan une saison de compagnie avec la Révélation, plutôt qu'un simple temps d'abstinence.

Parmi les subtilités de sens du verset précédemment cité, on relève aussi que le Coran y est qualifié de : « *guide pour les hommes* » (هُدًى لِلنَّاسِ), et non pour les seuls croyants. Cela suggère que le moment de sa descente en Ramadhan ne fut pas un événement réservé à un groupe déterminé, mais l'ouverture d'une guidance universelle destinée à l'humanité tout entière.

De même, l'association avec la qualification : « *et comme preuves évidentes de la bonne direction et du discernement* » (وَيَتَاتِي مِّنَ الْهُدَىٰ وَالْفُرْقَانِ) met en relief que Ramadhan est un temps de reconquête de la clairvoyance et de la capacité à distinguer le vrai du faux, et non la simple exécution d'un rite saisonnier.

Et si la révélation du Coran a commencé en Ramadhan, l'effet de cette descente ne relève pas d'un événement révolu, sans lien avec le présent : il s'agit d'une réalité dont le sens se renouvelle chaque année. A chaque retour de

Ramadhan, le croyant revient au Coran par la récitation, la méditation et l'écoute, revivant ainsi, par son retentissement intérieur, l'expérience d'une proximité nouvelle avec la Révélation.

C'est à cette lumière que l'on comprend le secret de la transformation qui s'opère dans les cœurs durant ce mois : une sensibilité plus fine, un recueillement plus profond à l'écoute de la récitation, et une disposition accrue à se laisser toucher par les versets. C'est ce à quoi Ibn Kathîr fait allusion, en commentant les versets relatifs au jeûne : la conjonction du jeûne et du Coran aide davantage à rendre le cœur présent et disposé à répondre à la guidance. Réduire Ramadhan au seul fait qu'il serait le mois du jeûne, c'est lui retirer son sens coranique central : l'abstinence devient alors une fin en soi, alors que le Coran l'a instituée comme un moyen de préparer le cœur à la Révélation.

Quant à la conscience coranique de ce mois, elle fait du jeûne un milieu spirituel au sein duquel se rétablit la compagnie du Coran, en tant que Livre de la guidance première. C'est ce qui explique l'attachement manifeste des pieux prédécesseurs au Coran durant Ramadhan : non pas par habitude saisonnière, mais parce qu'ils saisissaient le sens du mois, tel que le Coran lui-même le dessine.

C'est pourquoi le récit coranique de Ramadhan se révèle non comme la simple histoire d'une prescription, ni comme un pur temps de dévotion, mais comme l'histoire d'une descente de guidance qui a transformé le visage de l'histoire, faisant de ce mois un rendez-vous annuel pour revenir à la source de la lumière divine.

Ainsi, celui qui vit Ramadhan loin du Coran passe à côté du cœur même du récit que le Livre a voulu pour ce mois. Quant à celui qui vit avec le Coran, par la récitation, la méditation et la compagnie assidue, il ne se contente pas de faire revivre un moment du calendrier : il ranime en son cœur le sens même de la descente de la guidance, comme si la lumière de la Révélation se renouvelait en lui à chaque Ramadhan.



LE SAVIEZ-VOUS?

80

Par Cheikh Khaled Larbi

LE JEÛNE UNE PRATIQUE ANCIENNE ET UNIVERSELLE

Depuis l'aube des âges, l'homme apprend à se taire pour mieux entendre, à se priver pour mieux comprendre, à jeûner pour mieux se recentrer et se transcender.

✓ Depuis la nuit des temps

Le jeûne n'est pas une pratique récente ni exclusivement religieuse. Il est l'un des plus anciens rites spirituels et thérapeutiques de l'humanité. Bien avant les grandes religions monothéistes, l'homme jeûnait déjà pour se purifier, se préparer à la guerre, aux initiations ou aux révélations. Dans l'Égypte antique, les prêtres observaient des périodes de jeûne avant d'entrer dans les temples, convaincus que la privation corporelle affinait la perception spirituelle. Chez les Grecs, Pythagore imposait à ses disciples quarante jours de jeûne avant d'accéder à son enseignement, estimant que l'esprit ne peut s'élever que lorsque le corps est discipliné. En Inde, les yogis pratiquent encore aujourd'hui des jeûnes prolongés pour atteindre la maîtrise intérieure.

✓ Un ancrage monothéiste

Dans le judaïsme, le jeûne est profondément ancré : Yom Kippour, jour de l'expiation, est marqué par une abstinence totale. Dans le christianisme, le Carême rappelle les quarante jours de Jésus au désert, temps de pénitence, de conversion et de charité. Dans

l'islam, le mois de Ramadhan constitue l'un des cinq piliers, institué comme une école spirituelle annuelle.

✓ Un langage universel

Mais au-delà des religions, les anthropologues ont observé que de nombreuses sociétés traditionnelles pratiquaient le jeûne dans les rites de passage, les quêtes visionnaires ou les cérémonies de purification. Le jeûne apparaît ainsi comme un langage universel du sacré, une grammaire spirituelle partagée par l'humanité.

✓ Pour la science moderne

Aujourd'hui encore, la science moderne redécouvre les bienfaits physiologiques du jeûne : régulation métabolique, réparation cellulaire, clarté mentale. Ce que les anciens percevaient intuitivement comme une sagesse du corps et de l'âme trouve désormais une confirmation scientifique.

Ainsi, le jeûne traverse les siècles comme un fil invisible reliant l'homme à lui-même, aux autres et au Transcendant.

*Jeûner, c'est fermer la bouche pour ouvrir le cœur,
C'est suspendre le corps pour éveiller l'intérieur,
Et dans le silence de la faim, entendre enfin la voix
du sens et de la grandeur.*

Le Coran m'a appris

37 | LE SENS SPIRITUEL DU JEÛNE : UNE PÉDAGOGIE DIVINE DE LA TRANSFORMATION INTÉRIEURE

Par Cheikh Khaled Larbi

*Quand l'aube se lève et que la faim s'installe,
L'âme s'éveille tandis que le corps se fait
plus humble et plus pâle.*

*Le jeûne devient alors une école où l'homme
apprend à devenir lui-même, sans voile ni armure.*

Le jeûne, dans le Coran, n'est jamais présenté comme une simple privation alimentaire. Il est une pédagogie divine, une discipline spirituelle destinée à transformer l'être humain de l'intérieur.

« Ô vous qui avez cru ! Le jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux d'avant vous, afin que vous atteigniez la piété (taqwa). »

CORAN, 2:183

Ce verset situe le jeûne dans une continuité universelle et lui attribue une finalité spirituelle : la *taqwa*, c'est-à-dire la conscience vigilante de Dieu, la présence intérieure qui oriente l'homme vers le bien.

Le jeûne comme école de la maîtrise de soi

Le Coran enseigne que l'homme est un être traversé par des désirs, des impulsions, des distractions. Le jeûne vient suspendre l'automatisme du désir pour réintroduire la liberté. En s'abstenant de manger, de boire et de relations intimes durant la journée, le croyant



apprend que tout n'est pas permis à tout moment, que la liberté véritable réside dans la maîtrise de soi.

Cette dimension trouve un écho dans le Carême chrétien, où le jeûne, l'abstinence et la pénitence visent également la conversion intérieure et la discipline de la volonté. Dans les deux traditions, la privation n'est pas une fin, mais un moyen de réorienter le cœur.

Le jeûne comme pédagogie de la compassion

Le Coran relie étroitement le jeûne à la solidarité. Le Ramadhan est le mois de la zakât el-Fitr, de l'aumône, du partage des repas. La faim ressentie par le jeûneur devient une expérience empathique qui ouvre à la condition des pauvres.

Cette pédagogie sociale rappelle le Carême chrétien, traditionnellement associé à l'aumône et aux œuvres de charité. Ainsi, le jeûne devient un langage universel de la compassion, un pont entre l'expérience spirituelle et la responsabilité sociale.

Le jeûne comme temps de révélation et de mémoire

Le Coran souligne que le Ramadhan est le mois de la révélation :

« **Le mois de Ramadhan est celui au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens.** »

CORAN, 2:185

Le jeûne est donc lié à la mémoire de la parole divine. C'est un temps où le croyant se reconnecte au texte sacré, où la lecture, la méditation et la prière occupent une place centrale.

De manière parallèle, le Carême chrétien prépare à Pâques, cœur de la foi chrétienne, par la lecture biblique, la prière et la contemplation du mystère pascal. Les deux traditions montrent que le jeûne est un temps de pédagogie scripturaire et mémorielle.

Le jeûne comme transformation intérieure

Le Coran insiste sur la dimension intérieure de l'adoration.

« **Ce ne sont ni leurs chairs ni leur sang qui atteignent Dieu, mais votre piété.** »

CORAN, 22:37

Ainsi, la faim physique n'a de valeur que si elle conduit à une transformation morale : patience, humilité, sincérité, bienveillance. Le jeûne devient un miroir où l'homme découvre ses faiblesses, mais aussi ses capacités de dépassement.

Dans le christianisme, le Carême est également un temps de conversion, de confession, de purification intérieure. Les deux traditions convergent vers une même intuition : l'homme ne se transforme pas seulement par des rites, mais par une conversion du cœur.

Le jeûne comme expérience universelle du sacré

En rappelant que le jeûne fut prescrit « à ceux d'avant vous », le Coran inscrit l'islam dans une continuité spirituelle universelle. Le jeûne devient un langage commun des traditions religieuses, un signe anthropologique de la quête humaine du sens.

Dans un monde sécularisé, le jeûne continue d'interpeller. Il questionne la société de consommation, rappelle la valeur de la sobriété, et ouvre un espace de réflexion spirituelle au sein même de la modernité.





Résonances abrahamiques

18 | AUX SOURCES DU JEÛNE
DE RAMADHAN

Par Raphaël Georgy

En 2026, le mois de Ramadhan et le carême chrétien ont commencé le même jour, le 18 février. Pourtant, si la coïncidence entre les deux est extrême-ment rare, ces deux phénomènes ont bien une source commune. A y regarder de près, c'est tout un système de résonances qui se déploie de ces deux périodes de spiritualité intense et qui entretiennent un dialogue, à leur tour, avec le judaïsme dans lequel le christianisme prend racines. « *Le jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux qui vous ont précédé* », affirme le Coran (2, 183) qui assume cette danse à trois temps.

On trouve d'abord le jeûne dans le judaïsme. La Bible hébraïque affirme que Moïse demeura « quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain et sans boire d'eau » (Exode 34, 28). Non par pénitence, mais parce qu'il est nourri d'une autre réalité, spirituelle, à laquelle le croyant est appelé à se rendre entièrement disponible. C'est au terme de ces quarante jours que Moïse reçoit de Dieu les Tables de la Loi. Le prophète Élie, de son côté, effectue un voyage de quarante jours, après avoir été réveillé par un ange qui le sort d'un profond découragement. Ici, les quarante jours sont encore une conversion intérieure. Jésus lui-même, enfin, fut « conduit par l'Esprit (de Dieu) au désert », où il jeûna quarante jours et fût soumis à plusieurs tentations. Trois épreuves auxquelles il résiste.

La première est celle du matérialisme. « *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* », répond Jésus, citant directement la Bible juive (Deutéronome 8, 3). Ensuite, celle de l'orgueil : Jésus refuse d'accomplir des miracles pour sa propre gloire, renvoyant sans cesse vers Dieu. La troisième tentation est celle de l'idolâtrie du pouvoir. Jésus met en garde : la domination politique ne confère pas le salut. La seule voie spirituelle est celle du service désintéressé.

“ *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.*

En pratique, le jeûne prend des formes différentes selon les confessions et ponctuent les périodes de conversion intérieure. La tradition juive demande de jeûner particulièrement pour Yom Kippour, la fête du grand pardon, et pour Tisha Beav, qui commémore des jours sombres de l'histoire du peuple juif. Dans le catholicisme, si l'Église a longtemps demandé de se contenter d'un seul grand repas par jour et de deux repas réduits au minimum, le jeûne strict n'est désormais obligatoire que le Mercredi des Cendres qui ouvre le carême, et le

Vendredi saint, qui commémore la mort de Jésus sur la croix selon le récit chrétien, deux jours avant Pâques qui célèbre la victoire de la vie sur la mort. Dans l'islam, le jeûne traditionnel est absolu du lever au coucher du soleil et concerne également toute mauvaise parole, les comportements excessifs et les relations conjugales.

À cette occasion, nous avons réuni quatre témoins pour parler de l'esprit du jeûne dans le judaïsme, le catholicisme, l'islam et le protestantisme.

DANS LE JUDAÏSME, « UN CHEMIN VERS L'ESSENTIEL »

« Il existe, dans toutes les traditions, des moments où l'homme accepte de se dépouiller, de suspendre, le temps d'un jour ou d'un mois, ses habitudes et ses appétits. Le jeûne est de ceux-là. Depuis l'enfance, j'ai observé ces instants de retenue : Yom Kippour, bien sûr, mais aussi le jeûne des premiers-nés, le jeûne d'Esther qui précède Pourim, ainsi que les quatre jeûnes liés au souvenir du Temple. Au-delà de ces jeûnes collectifs, ma grand-mère

jeûnait souvent, comme le faisaient certaines femmes pieuses les lundis et jeudis. Pour elle, ce n'était pas une contrainte, mais une conversation avec le Ciel. Dans la tradition juive, le jeûne invite à l'examen de soi. Il rappelle que l'homme n'est pas seulement un corps, mais aussi une âme, une conscience, une responsabilité. Le prophète Isaïe l'enseigne avec force : jeûner sans tendre la main à celui qui a faim, sans apaiser les querelles, c'est jeûner en vain. Que ce mois de Ramadhan soit, pour vous et vos proches, un chemin de maîtrise de soi, de fraternité, de partage et de bénédiction. »

Le jeûne invite
à l'examen de soi

”

DOV ELBILIA

ADMINISTRATEUR DU CONSISTOIRE DE PARIS



DANS LE *CATHOLICISME*, « PARTAGER LA DÉTRESSE DE L'HUMANITÉ »

« Quel est le jeûne que Dieu préfère ? C'est la privation de nourriture certes, mais c'est aussi et peut être d'abord le partage de la détresse de l'humanité. Dieu déploie sa puissance pour faire échec à cette détresse, mais pour les chrétiens cette puissance prend d'abord la forme humble de la mort de Jésus : jeûner c'est de façon bien imparfaite partager le jeûne de 40 jours de Jésus, cette acceptation d'un abandon vital qui est préparation à la fête de Pâques. Car l'humilité de cette mort prépare la puissance de la résurrection. Jeûner ne doit donc pas être une mise en scène, ce n'est pas une pratique qui s'affiche. C'est une pratique qui se met en œuvre dans la discrétion, c'est Dieu qui voit tout qui en est le témoin. C'est une pratique individuelle, où dans l'expérience de la privation, nous expérimentons que s'en remettre à Lui nourrit notre cœur, nous fortifie, purifie notre regard : nous donne de partager sa Parole. Bien sûr cette pratique individuelle peut être partagée en communauté dès lors que ce partage s'opère dans la discrétion. Mais le jeûne que Dieu préfère, c'est celui qui ne fait qu'un avec la prière et l'exercice de la charité : sans prière le jeûne n'est qu'une pratique physique sans objet et sans l'exercice de la charité le jeûne n'est pas partage de la détresse de l'humanité. Le Seigneur notre Dieu est l'Unique : l'aumône, la prière et le jeûne, c'est l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre force. »

“ S'en remettre à Lui
nourrit notre cœur

MICHEL DE VIRVILLE

ANCIEN DIRECTEUR DU COLLÈGE DES BERNARDINS,
MEMBRE DE LA COMMISSION DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
SUR L'ADAPTATION DU DISCOURS RELIGIEUX MUSULMAN





DANS L'ISLAM, « SE RETROUVER EN DIEU »

« Ramadhan, mois de clarté, de miséricorde et de pardon, où l'âme s'éveille à Dieu et où le cœur se libère de toute illusion. Du point de vue musulman, l'essentiel du Ramadhan réside dans la transformation intérieure qu'il opère chez le croyant. Le jeûne n'est pas une simple abstinence ali-

Une ascèse spirituelle qui engage l'être tout entier ”

alimentaire, mais une ascèse spirituelle qui engage l'être tout entier. Il est prescrit afin de cultiver la taqwa, cette conscience profonde et respectueuse de la présence divine, comme le rappelle le Coran (2,183). Ramadhan est le mois de la Révélation, lorsque le Coran fut descendu comme guidance pour l'humanité,

appelant à la justice, à la compassion et à la fraternité. La prière, la lecture du Livre, l'aumône et le partage des repas deviennent des moyens de purification du cœur et de rapprochement avec autrui. En se privant volontairement, le croyant apprend la maîtrise de soi, la gratitude et la solidarité avec les plus vulnérables. Ramadhan, mois de retour, de lumière et d'élévation, où l'homme se retrouve en Dieu et goûte à la paix de la réconciliation. »

KHALED LARBI

IMAM À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

DANS LE *PROTESTANTISME*, « UNE FORME DE SOBRIÉTÉ »



« La liberté du chrétien, dans l'esprit des réformateurs Martin Luther et Jean Calvin, c'est une liberté de service. Le carême nous invite à une forme de sobriété, à nous dégager des emprises qui étouffent cette existence. Moins d'addiction, moins de consommation compulsive. Mais

”

*Nous dégager des emprises
qui étouffent cette existence*

le carême, ce n'est pas faire du moins pour du moins, c'est se désencombrer de ce qui est mortifère pour chercher ce qui fait grandir, pour plus, plus d'amour, plus de joie, plus de confiance. Ce temps de carême, s'il n'y a pas de mode d'emploi, s'il n'y a rien de particulier à faire, il y a cependant tout à vivre, tout à inventer pour plus de joie, plus d'amitié, plus d'amour. »

NATHALIE CHAUMET

PASTEURE À L'ÉGLISE
PROTESTANTE UNIE DE L'ÉTOILE

LA JEUNESSE FRANÇAISE DE CONFESSION MUSULMANE

Découvrons-la

20- EXPLIQUER AUX JEUNES MUSULMANS QUE DES JEUNES CHRÉTIENS, AUSSI, JEÛNENT

Par Cheikh Abdelali Mamoun

- Salut Rayana
- Coucou Darine, ça va ? Ouais ça va et toi ? Hamdollah, ça peut aller, mais c'est un peu dur le Ramadhan.
- Quoi ? Tu fais le Ramadhan ?
- Bin ouais, bien sûr et d'abord, on ne dit pas faire le Ramadhan, mais Jeûner le mois de Ramadhan. Ramadhan étant le nom du 9^{ème} mois du calendrier lunaire, c'est comme dire « Faire le Février », c'est n'importe quoi !
- Ah, Ok donc Ramadhan, c'est un des 12 mois lunaires, c'est ça ?
- Oui tout à fait et même que c'est un mois sacré chez les musulmans.
- Tu dis n'importe quoi Darine !
- Ah Salam Inès, je ne t'ai pas vu venir.
- Par contre moi, je t'ai entendu dire des bêtises à Rayana.
- Comment ça des bêtises ?!
- Bin ouais, Le mois de Ramadhan n'est pas sacré mais plutôt un mois béni, « Mubarak » en arabe.
- Ah Ok, Je sais, c'est ton oncle l'imam Saïd de la mosquée qui t'a enseigné ça, n'est ce pas ? Ouais, entre autres, en plus de mes propres recherches.
- Bin, il n'y a pas que vous qui jeûnez durant l'année, nous aussi les chrétiens, on jeûne le Carême. – Ah bon Rayana ! Et c'est un mois comme nous ?
- Non, chez nous ça dure 40 jours. Mais les règles ne sont pas les mêmes que chez vous.
- Ah Tiens ! Et c'est quoi le Carême alors ?
- Bin, le Carême débute avec le Mercredi des Cendres. Il s'agit d'une célébration où l'on marque le front des fidèles avec de la cendre, rite que l'on appelle « l'imposition des cendres ». Cette célébration marque le début d'un chemin de conversion qui conduit à Pâques. C'est un jour de jeûne et d'abstinence. Ensuite, les chrétiens catholiques observent un jeûne durant 40 jours. Celui-ci consiste en une consommation maigre d'aliments. L'Eglise recommande un seul repas et une seule collation dans la journée.
- Jeûner a pour but de donner soif et faim de Dieu et de sa parole, et c'est obligatoire le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint. L'abstinence



(s'abstenir de viande), s'impose le Mercredi des Cendres, le Vendredi Saint et tous les vendredis de ce temps.

– Comment ça le vendredi Saint ?! Vous aussi, vous célébrer le vendredi, comme les musulmans ?

– Ouais si tu veux, sauf que pour nous, ce Vendredi Saint, nous célébrons à l'église, la Passion et la mort de Jésus sur la croix.

– Quoi ! La Passion ?! C'est quoi ce truc là ?!

– La passion désigne le fait que Jésus sauvera toutes les âmes damnées et les affranchira de l'enfer, y compris celles qui ont vécu avant Jésus. Le Carême est un temps de pénitence.

Le jeûne porte en lui la notion de privation. C'est pourquoi, les catholiques disent souvent qu'il ne s'agit pas seulement de ne pas manger dans le cadre du carême, mais de se priver volontairement de quelque chose qu'on aime, comme tout ce qui est Ecrans, alcool, tabac, réseaux sociaux, mondanités, etc... Certes, l'Église a assoupli, de nos jours, les règles et pratiques pénitentielles du Carême, mais elle demande toujours aux fidèles de vivre ces quarante jours comme un temps de pénitence et de conversion.

– Bin, ça alors... on le savait déjà Rayana.

– Ah bon ? Et comment vous pouvez le savoir ?!

– Et bien, tout simplement parce notre Coran en parle dans le verset 183 de la sourate 2, Dieu dit : « Ô vous les croyants! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété ». Et pour nous musulmans, ceux qui sont avant nous, c'es vous les chrétiens.

– Ah, ouais, t'as raison Inès, notre prof d'arabe à la mosquée nous l'a expliqué et moi, comme une teubé, je ne faisais même pas attention à ce détail-là.

– Et oui, et tout ça pour nous expliquer que la pratique du jeûne n'est pas une innovation musulmane, mais une pratique ancestrale qui date du début de l'humanité.

– Par contre Rayana, votre jeûne est un peu light par rapport au notre.

– Ah bon et pourquoi ?

– Bin, vous, vous vous abstenez que des choses superflues, alors que nous, c'est vraiment rien boire, ni manger, ni fumer ni même les rapports intimes pour les couples mariés.

– Ah bon ! Et les couples non mariés, eux, ils peuvent avoir des relations intimes ?

– Bin non, n'importe quoi... pour eux c'est haram tout le temps. Justement, le jeûne est un exercice de maîtrise de soi ; On s'interdit ce qui est licite pour se contrôler à ne pas commettre d'actes illicites. C'est la Taqwa ou la piété que Dieu souligne dans le verset 183 précité.

– Ah ouais, t'en connais des choses Inès ! Merci, cette conversation était très intéressante, mais là, j'ai cours de math. Allez, beslama, et bon Carême Rayanna.

– Merci, bon Ramadhan à vous, les musulmanes !



Regard fraternel

93 | RAMADHAN 2026 : LONDRES ET NEW YORK ASSUMENT LA VISIBILITÉ MUSULMANE

Par Nassera Benamra

De Londres à New York des responsables musulmans assument publiquement le Ramadhan depuis les plus hautes fonctions municipales, le mois béni gagne en visibilité dans l'espace public occidental. Entre reconnaissance civique, dialogue interreligieux et débats sur ses dérives possibles, cette présence croissante interroge la place des musulmans dans les sociétés européennes et nord-américaines, révélant les transformations tolérantes du vivre-ensemble.

Le Ramadhan éclaire la ville de Londres

« Des nuits comme celles-ci me rendent fier d'appartenir à Londres » déclare Sadiq Khan, maire de la capitale britannique depuis 2016. Elle dit beaucoup plus qu'un simple attachement à une ville, elle raconte plutôt une fierté partagée, un moment suspendu où Londres se reconnaît elle-même.

Depuis quatre ans, la capitale britannique s'illumine pour accueillir le mois béni de Ramadhan. Des milliers de lumières dessinent, au cœur du West End, des motifs inspirés de l'art islamique. A Leicester Square et dans les rues avoisinantes, les mots « Happy Ramadhan » brillent avant de céder la place, quelques semaines plus tard, à « Happy Eid ». Une première dans le monde occidental, devenue désormais un rendez-vous attendu, presque familier.



Avant même l'allumage des décorations, Sadiq Khan avait tenu à rappeler un message simple, mais plein de sens : « Vous êtes les bienvenus à Londres, quelles que soient vos origines ou vos convictions religieuses. » Une phrase qui résonne particulièrement dans une époque traversée par les crispations identitaires.

Récemment réélu pour un troisième mandat, Sadiq Khan est le maire ayant exercé le plus longtemps à la tête de Londres. Il est entré dans l'histoire en devenant le premier musulman à diriger une Grande capitale occidentale.

Lors de la cérémonie d'illumination, son discours a dépassé le cadre symbolique du Ramadhan. Il a appelé à l'unité, face à la montée de l'islamophobie et aux tensions politiques, invitant croyants et non-croyants à se rassembler : « *Musulmans, chrétiens, juifs, bouddhistes, sikhs, personnes croyantes ou non... unissons-nous durant ce mois. Montrons le meilleur de Londres, le meilleur de la Grande-Bretagne, et le meilleur de l'islam.* »

Le maire n'a pas oublié non plus ceux qui souffrent ailleurs dans le monde. Par la prière, la charité et la solidarité, il a invité les Londoniens à garder en mémoire le Soudan, Ghaza, l'Ukraine, et à rester vigilants face à ceux qui « *sèment la division, la haine et la peur* ». Quand les lumières du Ramadhan s'allument à Piccadilly Circus, ce ne sont pas seulement des décorations qui brillent. C'est une certaine idée du vivre-ensemble qui prend forme, doucement, dans la nuit londonienne.

Avec Zohran Mamdani New York, vit le Ramadhan au grand jour

Plus d'un demi-million de musulmans new-yorkais ont entamé le jeûne du Ramadhan. Parmi eux, Zohran Mamdani, premier maire musulman de l'histoire de New York, entré en fonctions le 1er janvier dernier.

Observer le Ramadhan tout en exerçant des responsabilités politiques n'est pas une nouveauté pour lui. Depuis 2021, alors qu'il siégeait à l'Assemblée de l'État de New York, Mamdani a toujours vécu ce mois sacré de manière assumée et publique. L'an dernier encore, en pleine campagne électorale, il partageait sur les réseaux sociaux une scène simple et parlante, une rupture du jeûne improvisée dans le métro new-yorkais, burrito à la main, sur la ligne Q. Une image devenue virale.

Cette année, depuis la mairie, le Ramadhan prend une dimension collective. Zohran Mamdani a annoncé l'organisation de plusieurs iftars aux côtés des pompiers, des livreurs et d'autres travailleurs musulmans de la ville. Il prévoit également de soutenir des distributions de repas dans certaines mosquées et de mul-

tiplier les actions en direction des communautés musulmanes d'Afrique de l'Ouest, d'Asie du Sud, du Moyen-Orient et des Afro-Américains musulmans. Une manière, assumée, de mettre en lumière la diversité des visages de l'islam new-yorkais.

Avec Zohran Mamdani, le Ramadhan n'est plus seulement un geste institutionnel, il est vécu de l'intérieur. Interrogé, le premier jour du jeûne, le maire a répondu avec humour : « *J'ai très soif en ce moment* », avant de confier que le Ramadhan était son mois préféré de l'année.

Pour lui, réduire le Ramadhan à une simple abstinence alimentaire serait passer à côté de l'essentiel. « *C'est aussi un temps de recueillement, de solidarité et de développement spirituel* », rappelle-t-il. Il se dit particulièrement heureux d'aller à la rencontre des musulmans, qu'ils se lèvent à l'aube pour le Sohor, avant le travail, ou qu'ils fassent une pause nocturne pour rompre le jeûne avec quelques dattes. « *Partager ces moments avec la communauté est un vrai plaisir* », confie-t-il.





Ph © Goshen News

Il est à rappeler, selon l'Institute for Social Policy and Understanding, que plus de 20 % des musulmans des États-Unis vivent à New York, faisant de la ville l'un des principaux pôles musulmans du pays. Une réalité que les précédents maires avaient déjà pris en compte. Michael Bloomberg organisait des iftars officiels à Gracie Mansion et avait soutenu la création d'un centre communautaire musulman dans le sud de Manhattan. Bill de Blasio avait, lui, instauré la fermeture des écoles publiques pour l'Aïd el-Fitr et l'Aïd el-Adha. Quant à Eric Adams, il avait célébré le Ramadhan dans les cinq arrondissements de la ville.

À New York, ce Ramadhan ne célèbre pas seulement le jeûne. Il met en lumière un esprit de solidarité, de coexistence et d'engagement

citoyen. Le maire espère que ce mois sacré sera pour tous un temps de paix, de réflexion et d'action positive au service du bien commun. Loin d'annoncer un choc des civilisations, le Ramadhan semble aujourd'hui devenir, pour une partie de l'Occident, un miroir de ses propres mutations. Entre quête de reconnaissance, volonté d'égalité et besoin de sens, il cristallise les tensions mais aussi les espoirs d'une génération qui refuse de choisir entre foi et citoyenneté. Pour ses défenseurs, cette visibilité nouvelle n'est pas une rupture, mais le signe d'une société internationale qui apprend, lentement, à faire de la diversité non une menace, mais une force et une diversité enrichissante.

SABIL AL-IMAN

éclats spirituel de la semaine

98



LA FOI COMME
CHEMIN VIVANT,
NON COMME HÉRITAGE PASSIF

Par Cheikh Khaled Larbi

La foi n'est pas une pierre immobile posée sur le cœur des ancêtres. Elle est une route vivante où chaque âme doit marcher, douter, chercher et espérer. Héritée, elle peut s'endormir ; vécue, elle devient lumière qui fait avancer. Dans la tradition islamique, la foi (el-imân) n'est jamais conçue comme un simple héritage sociologique ou culturel. Elle est un chemin existentiel, une dynamique intérieure qui croît, décroît, se purifie et se renouvelle. Les savants musulmans ont souvent rappelé que la foi n'est pas un état figé, mais une réalité vivante, nourrie par la connaissance, l'expérience et l'engagement. Dans le contexte contemporain, notamment en Europe, cette distinction est essentielle. Beaucoup se disent croyants par tradition familiale, tandis que d'autres, notamment les convertis, découvrent la foi comme une quête personnelle et consciente. Le Ramadhan, comme le Carême, devient alors une pédagogie spirituelle du cheminement.

LA FOI COMME QUÊTE PERSONNELLE

Le Coran invite l'homme à réfléchir, à méditer, à interroger les signes de Dieu dans le monde et en lui-même : « **Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur soit clair que c'est la vérité.** » (Coran, 41:53)

La foi n'est donc pas un simple héritage transmis par la naissance, mais une adhésion consciente. Dans l'islam, chaque individu est responsable de sa croyance, et la foi authentique implique connaissance ('Ilm), certitude (Yaqîn) et engagement ('Amal).

Dans le christianisme, le Carême rappelle également cette dimension personnelle de la conversion : il s'agit d'un retour volontaire vers Dieu, non d'un automatisme culturel.

LA FOI COMME MOUVEMENT ET TRANSFORMATION

Les théologiens musulmans ont souvent insisté sur le caractère dynamique de la foi. Elle augmente par l'obéissance et diminue par la négligence. Cette conception contraste avec une vision statique de la croyance comme simple appartenance identitaire.

Le Ramadhan, par son rythme intense de prière, de lecture, de charité et de discipline, agit comme un accélérateur spirituel. Il invite le croyant à se remettre en marche, à sortir de la routine religieuse et à redécouvrir le sens profond de son engagement.

De manière analogue, le Carême chrétien est un temps de conversion, de retour à l'essentiel, de rupture avec les habitudes superficielles.

LA FOI HÉRITÉE FACE À LA MODERNITÉ

Dans les sociétés sécularisées, la foi héritée est souvent fragilisée. Elle peut devenir un simple marqueur identitaire, détaché de toute pratique ou réflexion. Le jeûne du Ramadhan et le



Carême deviennent alors des moments privilégiés pour réactiver la dimension existentielle de la foi.

Chez les jeunes musulmans en France, le Ramadhan est souvent vécu comme un temps de redécouverte spirituelle, de questionnement identitaire et de quête de sens. Chez les chrétiens, le Carême est parfois redécouvert comme un espace de silence et de spiritualité dans un monde saturé de bruit et de consommation.

CONVERTIS ET CHERCHEURS DE SENS :

LA FOI COMME ITINÉRAIRE

Les convertis illustrent particulièrement cette conception de la foi comme chemin. Pour eux, la foi n'est pas un héritage, mais une conquête intérieure, souvent précédée d'un long processus de recherche, de lecture et de dialogue interreligieux.

Le Ramadhan et le Carême offrent un cadre pédagogique pour cette quête. Ils structurent le temps, donnent un rythme à la spiritualité et créent une communauté d'expérience entre croyants de différentes traditions.

LA FOI COMME PÉDAGOGIE DU TEMPS

Le calendrier religieux structure la vie du croyant. Le Ramadhan et le Carême sont des « temps forts » qui rappellent que la foi se vit dans l'histoire et le quotidien. Ils sont des écoles annuelles où l'homme réapprend à prier, à donner, à se maîtriser et à réfléchir.

Ainsi, la foi n'est pas un héritage figé, mais une histoire personnelle et collective en devenir.

La foi n'est pas un bijou transmis sans effort,

Elle est un chemin où l'on marche, trébuche, se relève et s'améliore.

Et celui qui la vit comme une route découvre qu'à chaque pas, il se rapproche de la lumière et du bonheur.



Invocation



Ô Allah, Dieu Unique, Seigneur des mondes,

*Toi qui as dit : « Ô vous qui croyez, le jeûne vous a été prescrit
comme il l'a été à ceux qui vous ont précédés, afin que vous atteigniez la piété »
(Coran 2,183),*

Nous Te rendons grâce pour ce temps où le corps se tait afin que l'âme parle.

*Tu as enseigné aux prophètes la discipline du jeûne,
À Moïse sur le Sinaï, à Jésus dans le désert,
Et à Muhammad ﷺ dans la nuit du dévoilement,
Afin que l'homme se souvienne qu'il n'est pas seulement chair,
Mais souffle, esprit et promesse.*

*Comme il est écrit : « L'homme ne vivra pas de pain seulement,
mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu »
(Matthieu 4,4),*

*Fais de nos jeûnes une écoute,
De nos silences une prière,
Et de nos privations une renaissance.*

*Fais du Ramadan et du Carême deux rivières qui coulent vers la même mer,
Deux chemins qui enseignent l'humilité, la miséricorde et la fraternité.*

*Que la faim nous rappelle le pauvre,
Que la soif nous rappelle l'exilé,
Et que la nuit nous rappelle Ta présence.*

Amin, ô Seigneur des mondes,

Le Hadith de la semaine

96 | LE MÉRITE D'OFFRIR LA RUPTURE DU JEÛNE À UN JEÛNEUR

Par Cheikh Younes Larbi

D'après Zayd ibn Khalid el-Jouhani qu'Allah l'agrée, le Prophète ﷺ a dit :

« Quiconque procure à un jeûneur de quoi rompre son jeûne obtiendra une récompense équivalente à la sienne, sans que cela ne diminue en rien la récompense du jeûneur. »

RAPPORTÉ PAR EL-TIRMIDHI

Ce hadith constitue une base précieuse pour la diffusion du bien et l'élargissement du cercle des récompenses. Il affirme le mérite de faire jeûner les jeûneurs et assure que celui qui assiste un jeûneur à rompre son jeûne, obtient pour lui-même une récompense équivalente, sans que celle du jeûneur n'en soit diminuée. C'est une règle de foi éloquente, qui nous enseigne que le don n'amointrit pas le trésor spirituel et que la bénédiction se multiplie à mesure que s'élargit le cercle du partage.

Le fait d'offrir la rupture du jeûne à un jeûneur se réalise dès lors qu'on lui fournit de quoi rompre effectivement son Iftar : que ce soit une dattes, des dattes fraîches, du lait, de l'eau, ou toute autre chose par laquelle on peut dire, en vérité, qu'on l'a aidé à rompre son jeûne. La Charia ne restreint pas les voies du bien ; elle les ouvre, dans la mesure des capacités de chacun. Cela dit, la perfection dans la bienfaisance consiste, pour qui en a les moyens, à rassasier son frère, et à faire de sa table une cause de suffisance pour lui, surtout s'il est pauvre, dans le besoin, ou étranger, loin des siens. C'est ici que se manifeste pleinement le



sens de l'entraide : que la personne aisée fasse rompre le jeûne au démuné, non par simple condescendance ou faveur, mais par fraternité sincère et par coopération dans le bien et la piété.

Et la récompense n'est pas réservée au seul donateur du repas : le jeûneur chez qui l'on mange a lui aussi sa part de mérite. Ainsi, dans un hadith rapporté d'Oum 'Oumârah (qu'Allah l'agrée), il est dit que le Prophète ﷺ entra chez elle. Elle lui présenta alors de la nourriture, et il lui dit : « Mange. » Elle répondit : « Je jeûne. » Le Messager d'Allah ﷺ dit alors : « *Les anges prient pour le jeûneur lorsque l'on mange chez lui, jusqu'à ce qu'ils soient rassasiés.* » (Rapporté également par at-Tirmidhi.) Le sens en est subtil et profond : le jeûneur s'est abstenu de nourriture

et de boisson en quête de l'agrément d'Allah ; puis il voit les autres manger chez lui tandis qu'il demeure patient et tourné vers la récompense divine. Sa patience devient alors une autre forme d'adoration, et il reçoit une récompense immense : car il s'abstient alors même qu'il en a la capacité, il maîtrise son désir tout en attendant la rétribution, et il honore autrui alors qu'il est lui-même en état de jeûne. Si les anges prient pour lui, c'est qu'ils témoignent de la sincérité de son intention, et de sa générosité.

Puis, dans le hadith de Saad ibn 'Oubada qu'Allah l'agrée, le Prophète ﷺ visita Saad et mangea chez lui. Après le repas, il déclara : « *Les jeûneurs ont rompu leur jeûne chez vous, vos repas ont été mangés par les pieux, et les anges ont prié sur vous* » Dans une autre narration authentique, il ajouta : « *Ô Allah, bénis ce que Tu leur as accordé, pardonne-leur et fais-leur miséricorde* » Ainsi, la table de l'iftar devient un lieu de dhikr, et l'hospitalité se transforme en invocation bénie qui retentit dans les cieux. Il est recommandé à celui qui mange chez son frère de faire de même en invoquant pour lui par ces formules prophétiques, car elles sont parfaites et les meilleures, émanant de la parole de la Prophétie, et réunissant bénédiction, pardon et miséricorde. Toute autre invocation louable est bonne, mais observer ce qui a été transmis du Prophète ﷺ est plus complet et plus bénéfique. Réunis, ces textes dressent un tableau complet : le pourvoyeur reçoit la même récompense que le jeûneur, le jeûneur est honoré par la prière des anges, et l'hôte voit les invocations de bénédiction se lever sur lui. C'est un réseau d'émoluments spirituels réciproques qui démontre que le Ramadhan n'est pas seulement une adoration individuelle et isolée, mais une période de construction de solides liens de foi.

Dans le contexte de la communauté musulmane en France, ce sens se révèle encore plus profondément. L'iftar collectif atténue le poids de l'exil et réunit sous un même toit des générations et cultures diverses. Il ne s'agit pas d'une simple occasion, mais d'un acte civilisateur qui restructure la relation entre l'in-



dividu et la communauté, faisant de la mosquée un centre de rayonnement spirituel et social. A la Grande Mosquée de Paris, des tables d'iftar sont organisées quotidiennement avant l'appel à la prière du Maghreb, et un iftar hebdomadaire est dédié aux étudiants musulmans chaque vendredi, en collaboration avec des associations étudiantes, afin de créer un climat de fraternité et de solidarité spirituelle. Des initiatives telles que l'« Iftar des ambassadeurs » qui rassemble des ambassadeurs de pays musulmans et des personnalités religieuses ou civiles, reflétant l'ouverture et la coexistence au sein de la société française. Lorsque l'étudiant éloigné de sa famille s'assoit aux côtés d'un travailleur fatigué ou d'un aîné, ils ne partagent pas seulement la nourriture; ils partagent le sentiment d'appartenance et se sentent partie intégrante d'une communauté vivante et compatissante. Offrir la rupture du jeûne au jeûneur est une véritable école, à la fois de jurisprudence et de

miséricorde : une jurisprudence qui nous enseigne l'ampleur du texte et sa souplesse, et une miséricorde qui nous apprend que la récompense la plus élevée se trouve là où le besoin est le plus réel et le plus sincère. Entre la simple datte par laquelle on permet à un jeûneur de rompre son jeûne, et la table qui rassasie une personne dans le besoin ; entre ces gestes modestes et ces initiatives concrètes portées par la mosquée, se révèle la grandeur de cette religion : elle a fait de l'instant du coucher du soleil une saison où les cœurs s'étendent les uns vers les autres. Heureux donc celui qui transforme son iftar en partage, sa table en message, et le mois de Ramadan en occasion de faire revivre une Sunna prophétique : une Sunna qui répand parmi les gens les significations du bien et de la piété, et qui bâtit une société fondée sur le don plutôt que sur l'individualisme, sur la fraternité plutôt que sur l'isolement.

Et Allah est le Détenteur de l'immense grâce ! ■

Mizān El-Qadhaya

LES AFFAIRES CONTEMPORAINES
À LA LUMIÈRE DU TEXTE ET DE LA SAGESSE

17 | PRÉVENIR LA FITNA : LES FAITS AU SUJET DU DÉBUT DU RAMADHAN

Par Cheikh Younes Larbi

Nous avons le plaisir, au sein de la rubrique « Mizān el-Qadhaya » (La balance des enjeux), d'accueillir nos chers lecteurs et de leur proposer une analyse sereine et équilibrée de ce qui s'est récemment produit dans notre espace public. Au cours de la semaine écoulée, une confusion a en effet été suscitée autour de la détermination du premier jour du mois béni de Ramadhan. Il s'agit d'une question qui aurait davantage dû être abordée dans le calme et le discernement, en respectant les règles de la science et de la jurisprudence, et loin de tout excès ou précipitation.

Il nous a peiné, comme beaucoup d'autres, de constater que ce sujet ait donné lieu à agitation et débats dépassant les limites du différend juridique légitime. Or, de telles affaires d'*ijtihad* ont toujours existé parmi les musulmans, anciens et contemporains, et n'ont jamais été motif de blâme ou de discorde. La détermination du croissant lunaire est l'une de ces matières où le désaccord entre savants est reconnu et élargi, et il n'y a aucune raison qu'il devienne source de méfiance ou de trouble, surtout dans les contextes minoritaires où l'unité et la cohésion sont essentielles.

Il convient de préciser que le Recteur de la Grande Mosquée de Paris n'a pas pris cette décision de manière isolée. Il s'est concerté avec les savants et les organisations islamiques compétentes qui se sont réunis pour examiner la question. Les participants ont analysé les données juridiques et astronomiques, étudié les communiqués officiels des autorités religieuses dans plusieurs pays islamiques, et ont convenu, d'un commun accord, que le mercredi 18 février 2026 serait le premier jour de Ramadan.

Cette décision s'appuie sur un fondement reconnu par le *jumhûr* (la majorité des savants), à savoir le principe de l'unicité des horizons (*waḥdat el-maṭāli*). Selon ce principe, la constatation légale de la lune dans un pays engage les autres pays lorsque les conditions de preuve sont remplies et les obstacles absents. Le Prophète, paix et bénédiction sur lui, a dit : « **Jeûnez à sa vue et rompez à sa vue** », une instruction générale adressée à toute la Oumma, d'Orient à Occident, sans restriction locale. Cette compréhension a conduit le *jumhûr* à décider que la lune observée légalement dans un pays doit être prise en compte ailleurs, afin de préserver l'unité du culte et la cohésion de la communauté.

Le principe de l'unicité des horizons ne se limite pas à un territoire, mais concerne tous les pays musulmans et autres, et constitue une vérité reconnue dans les ouvrages des écoles de jurisprudence. Il vise à rassembler les musulmans autour d'un commencement unique du mois sacré, objectif particulièrement important dans les pays où ils sont minoritaires, car la pluralité entraînerait des perturbations dans la vie religieuse et sociale.

Quant à l'opinion de la diversité des horizons, elle soutient que chaque pays observe selon sa propre observation ; si la lune n'y est pas vue, il ne jeûne pas, même si elle a été aperçue ailleurs. La commission réunie a cependant estimé préférable de suivre l'avis de l'unicité, pour atteindre l'objectif de l'unité, et en raison des annonces officielles confirmées par plusieurs pays. Même si certains astronomes ont

indiqué la difficulté ou l'impossibilité d'observer la lune cette nuit-là, des autorités religieuses compétentes ont attesté sa visibilité par des certificats fiables.

Le principe légal est que toute preuve émanant d'autorités reconnues ne peut être rejetée ni contestée, et doit être acceptée comme valable, surtout si elle satisfait aux conditions établies pour l'observation de la lune. La Charia interdit de douter des musulmans de bonne foi ou d'accuser leurs institutions sans preuve. Le devoir est de présumer le bien et de suivre ce qui est établi légalement. La Oumma, à travers son histoire, a toujours reconnu la validité des informations émises par les autorités judiciaires et religieuses compétentes.

Ainsi, l'annonce de la Grande Mosquée de Paris constitue un *ijtihād* fondé sur l'avis du *jumhûr* (la majorité des savants), appuyé sur une consultation collective et sur des certificats officiels fiables. Elle vise à assurer l'harmonie collective et la régularité du culte, sans opposer la science ni diviser la communauté. La science astronomique est utilisée à bon escient, mais la détermination du mois, en droit islamique, repose sur la lune constatée légalement ou ce qui en tient lieu, selon ceux qui reconnaissent cette pratique, dans les cadres prescrits.

Nous implorons Allah, Exalté soit-Il, de rassembler la Oumma, d'unir leurs cœurs, de faire que leurs divergences soient source de diversité et de miséricorde, et non de conflit et de division, et de nous permettre d'atteindre Ramadan année après année dans l'unité, la sérénité et la sincère fraternité.

Et Allah est le Plus Savant !



Penser

76 | LE JEÛNE : UNE EXPÉRIENCE DE PASSAGE HUMAIN

Par Ahmed Moussa

Le jeûne n'est pas apparu dans l'histoire humaine comme une prescription isolée ni comme une pratique exclusivement religieuse. Il s'est plutôt formé au cœur de l'expérience des civilisations, comme une réponse profonde à la question de la faim et à son sens. Dès lors que l'être humain a compris que la privation n'est pas seulement un manque, mais un état que l'on peut orienter, les traits du jeûne ont commencé à se dessiner comme un acte conscient, et non comme un destin subi. Dans la Chine ancienne, comme en Inde et en Grèce, la réduction de la nourriture n'exprimait pas une haine du corps ; elle visait plutôt à réorganiser le rapport à lui, à discipliner l'énergie et le désir, et à atteindre un équilibre permettant à l'homme d'être présent à ses actes, au lieu d'en être l'otage. Mais l'histoire montre aussi que la faim, lorsqu'on la laisse sans règle ni mesure, peut se renverser : d'instrument de formation intérieure, elle devient un chemin de perdition.

C'est pourquoi le jeûne ne se comprend qu'en tant qu'étape de passage, et non comme une installation durable dans la privation. Il place l'être humain dans une zone intermédiaire : entre la satiété et la faim, entre l'habitude et la conscience. Cette zone n'est pas un vide ; c'est un espace de traversée où le corps s'allège sans être relégué, et où l'âme s'éveille sans être bri-



brisée. Le jeûne ne vise pas à entretenir le manque, mais à le traverser : car seule la traversée transforme l'être humain sans le détruire.

Dans cette traversée, le jeûne n'est pas un discours silencieux adressé à l'âme, mais un dialogue intérieur qui commence lorsque s'apaisent les réactions automatiques. La faim ne commande pas l'âme et ne la punit pas ; elle la place simplement face à ses questions différées. Avec ce dialogue, la relation de l'être humain au temps se transforme : dans le jeûne, le temps ne se consomme pas, il se vit. L'attente devient une expérience, et le jour s'étire non pour accabler, mais pour enseigner la patience et la présence. Le jeûne réveille ainsi la conscience du temps et rend à l'homme sa capacité d'habiter l'instant, au lieu de s'en évader.

Mais l'expérience humaine montre avec évidence que la faim, si elle n'est pas délimitée, se transforme d'un exercice de maîtrise en une épreuve de torture. Combien de peuples ont fait de la privation une fin en soi, poussant le jeûne jusqu'à l'excès, au point d'y perdre leurs corps et leurs âmes. Certaines formes d'ascèse extrême dans l'histoire chrétienne, où le corps en vint à être traité comme un ennemi qu'il faudrait briser ; certains courants rigoristes en Inde, qui virent dans l'affaiblissement du corps une voie de salut ; ou encore des expressions d'une vie monastique particulièrement dure, menant à l'isolement et à l'effondrement : tout cela atteste qu'une faim sans horizon devient une violence exercée contre soi-même.

La véritable ligne de partage entre la faim comme discipline et la faim comme supplice ne réside pas dans son intensité, mais dans son sens. La faim devient un exercice de maîtrise lorsqu'elle est un choix libre, limité dans le temps, porté par un horizon clair et chargé d'une signification humaine. Elle se transforme en supplice lorsqu'elle est imposée par contrainte, lorsque le sens en est retiré, ou lorsqu'elle est présentée comme une valeur morale en elle-même.

Entre discipline et supplice, la différence ne tient pas à la douleur, mais à la direction.

Dans ce contexte, le jeûne prend une portée éthique d'une grande profondeur. Il se distingue de la faim subie en ce qu'il est une pratique organisée, limitée dans le temps et vécue collectivement. Le jeûne ne vise pas à faire souffrir l'âme, mais à lui apprendre la mesure. Il ne lui dit pas : « *Souffre !* », mais : « *Tu n'es pas absolue, et pourtant tu n'es pas abrogée.* » Il est un outil de traversée, non un instrument de fracture ; un pont qui relie le corps et l'esprit au lieu de les enfermer dans un affrontement hostile.

En définitive, la faim, en elle-même, n'est ni un bien ni un mal. C'est un instrument dangereux, dont la valeur dépend du sens qu'on lui confère. Placée entre les mains de la sagesse, elle devient un moyen d'éducation et de libération. Placée entre les mains du pouvoir, de la culpabilité ou de l'extrémisme, elle se change

en supplice et produit un être brisé, non un être purifié. Car l'homme ne s'élève pas par la douleur en tant que telle, mais par le sens qu'il donne à la douleur, et par les limites qui l'empêchent de basculer de la traversée vers l'effondrement.



Ph © Ibrakovic

Abdelmadjid Bahri

LE PARCOURS D'UN ENSEIGNANT...

Par Ahmed Moussa

Certaines aventures commencent par un premier pas sur un chemin déjà tracé ; d'autres naissent d'une question intérieure qui ne s'apaise pas. Le parcours d'Abdelmadjid Bahri appartient à cette seconde catégorie : il ne fut pas seulement un déplacement géographique, mais une trajectoire au cours de laquelle l'homme s'est façonné par le savoir, et où le désir d'apprendre s'est mué en projet : transmettre à son tour aux autres.

Il naquit en 1922 à Mila, dans un milieu rural modeste, et perdit son père à l'âge de deux ans. Orphelin, il grandit sous la protection de son frère aîné, dans un univers où la terre était la source de subsistance et où la vie suivait un rythme familial. Mais l'enfant, qui avait mémorisé le Coran dans son village de Bouhatem et appris les rudiments de l'arabe, sentit très tôt que son avenir ne pouvait se réduire aux limites de la réalité disponible. Ce n'était pas un reniement de ses racines, mais la quête d'un horizon plus vaste.

Il intégra la zawiya Ḥamlâwiyya, où sa conscience s'ouvrit à une discipline rigoureuse dans l'acquisition du savoir, et à la valeur de la science comme édification de soi avant d'être un simple diplôme. Puis, lorsque certains de ses maîtres regagnèrent la Tunisie, il eut le sentiment que son chemin n'était pas achevé. Il se trouva alors partagé entre le souhait de sa famille de le voir rester auprès de la terre, et son désir ardent de poursuivre sa formation. Il choisit d'écouter son appel intérieur, convaincu que le savoir est une responsabilité.

Au début des années 1940, il prit la route de la Tunisie avec des moyens modestes et une détermination inébranlable. Il parvint à intégrer la Grande Mosquée-université de la Zitouna, où il suivit son cursus avec constance et obtint ses diplômes en 1951. Là, il n'acquiesça pas seulement les sciences des lettres et de la charia ; il s'imprégna aussi d'un esprit de réforme qui l'accompagnera par la suite : cet élan propre à la génération de l'Association des oulémas musulmans algériens, et qui fera de lui, plus tard, l'un de ses derniers héritiers historiques.

Il revint en Algérie porteur d'un projet clair : enseigner la langue arabe et contribuer à sa diffusion. Il se déplaça entre Chéria, Sétif, Chelghoum El Aïd et Constantine, travaillant dans les écoles libres relevant de l'Association des oulémas musulmans, et prenant part à un renouveau éducatif qui voyait dans la langue un instrument de conscience et de dignité. Sa présence était discrète, mais son influence se construisait, patiemment et sûrement.

A Sétif, il tissa des liens avec des hommes qui avaient choisi l'action en un temps troublé. Il contribua à des efforts d'organisation et à des initiatives civiques soutenant la dynamique nationale, sans jamais renoncer à sa vocation première : celle d'éducateur. A ses yeux, l'enseignement n'était pas séparé de la conscience collective ; il en faisait pleinement partie.

Après l'indépendance, son parcours entra dans une nouvelle étape. L'Institut Abdelhamid Ibn Badis de Constantine, connu plus tard sous le nom d'Institut des lectures (El-Qirā'āt), fut rouvert, et le cheikh Abdelmadjid Bahri en prit la direction.

Ce n'était pas une simple fonction administrative, mais le prolongement naturel de son itinéraire de formation et de réforme. Dans cet institut, devenu un espace de renaissance de l'enseignement arabo-islamique dans l'Algérie indépendante, il contribua à organiser les études, à faire venir des enseignants, et à mettre en place un système complet d'hébergement et d'encadrement des étudiants. Il présida ensuite, pendant plusieurs années, l'Association des oulémas musulmans algériens.

Il contribua également à l'organisation du tout premier examen du certificat d'enseignement général dans l'Algérie indépendante, en 1963, et poursuivit ses efforts pour édifier un système éducatif équilibré, capable de tirer parti des expériences arabes qu'il avait connues, sans perdre sa spécificité nationale. Il était convaincu que l'État naissant avait besoin d'enseignants autant que d'administrateurs, et que la formation de l'être humain devait précéder toute autre réforme.

En 1965, il rejoignit le lycée Tawfiq Khaznadar comme professeur de langue arabe, choisissant de revenir à la salle de classe, à la relation directe avec les élèves, là où il trouvait le sens le plus profond de son métier. Il demeura fidèle au livre et à l'espace de l'enseignement, voyant en chaque génération le prolongement de son premier voyage : celui qui avait commencé par la question d'un enfant dans un village rural.

Il s'est éteint le 18 mai 2017. Sa disparition a marqué, pour beaucoup, le déclin de l'un des derniers symboles de la génération historique de l'Association des oulémas musulmans algériens, cette génération de réforme sereine, convaincue que le changement commence à l'école avant tout autre lieu. Il ne recherchait ni la lumière ni la reconnaissance ; pourtant, son empreinte demeure vivante dans la mémoire et le cœur de ceux qui ont appris auprès de lui.



Notre mosquée



66 | DANS LES MOSQUÉES AFFILIÉES À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS : PARTAGE ET SOLIDARITÉ

Par Nassera Benamra

Dès le premier jour du mois de Ramadhan, les iftars collectifs ont débuté non seulement à la Grande Mosquée de Paris, mais également dans l'ensemble des mosquées qui lui sont affiliées à Paris, en région parisienne et dans plusieurs autres villes de France. Des repas à emporter ainsi que des denrées alimentaires y sont distribués, notamment à destination des étudiants et des personnes en situation de précarité, afin de permettre à chacun de rompre le jeûne dans des conditions dignes et apaisées.

Les « tables de la miséricorde » ouvrent, elles aussi, leurs portes à tous. Ici, on ne fait pas de

distinction de croyance ou d'origine, chaque passant est accueilli avec un simple message, « Soyez les bienvenus ». Cette attention se retrouve dans toutes les mosquées affiliées et dans les fédérations de la Grande Mosquée, à Paris comme dans les différentes régions de France.

Le recteur le rappelle avec insistance, nourrir le jeûneur est un devoir de Ramadhan. Personne ne doit repartir le ventre vide. Car au-delà du jeûne, c'est l'esprit de partage, de fraternité et de solidarité qui fait toute la beauté de ce mois sacré.

De Barbès à la mosquée Es-Salam des Mureaux, plus de deux mille repas sont ainsi distribués chaque soir, en plus de la table de Iftar qui rassemble des centaines. Fidèles, habitants du quartier ou simples passants, chacun est invité à s'asseoir autour de ces tables ouvertes. Pour les organisateurs, le Ramadhan devient ainsi un moment concret de générosité et de rencontres, un temps où la communauté se retrouve pour vivre pleinement la solidarité et la bienveillance qui caractérisent ce mois béni. ■

LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE



91.

LA MOSQUÉE NIZAMIYE

LA MOSQUÉE NIZAMIYE : UNE RÉSONANCE OTTOMANE AU CŒUR DE L'AFRIQUE AUSTRALE

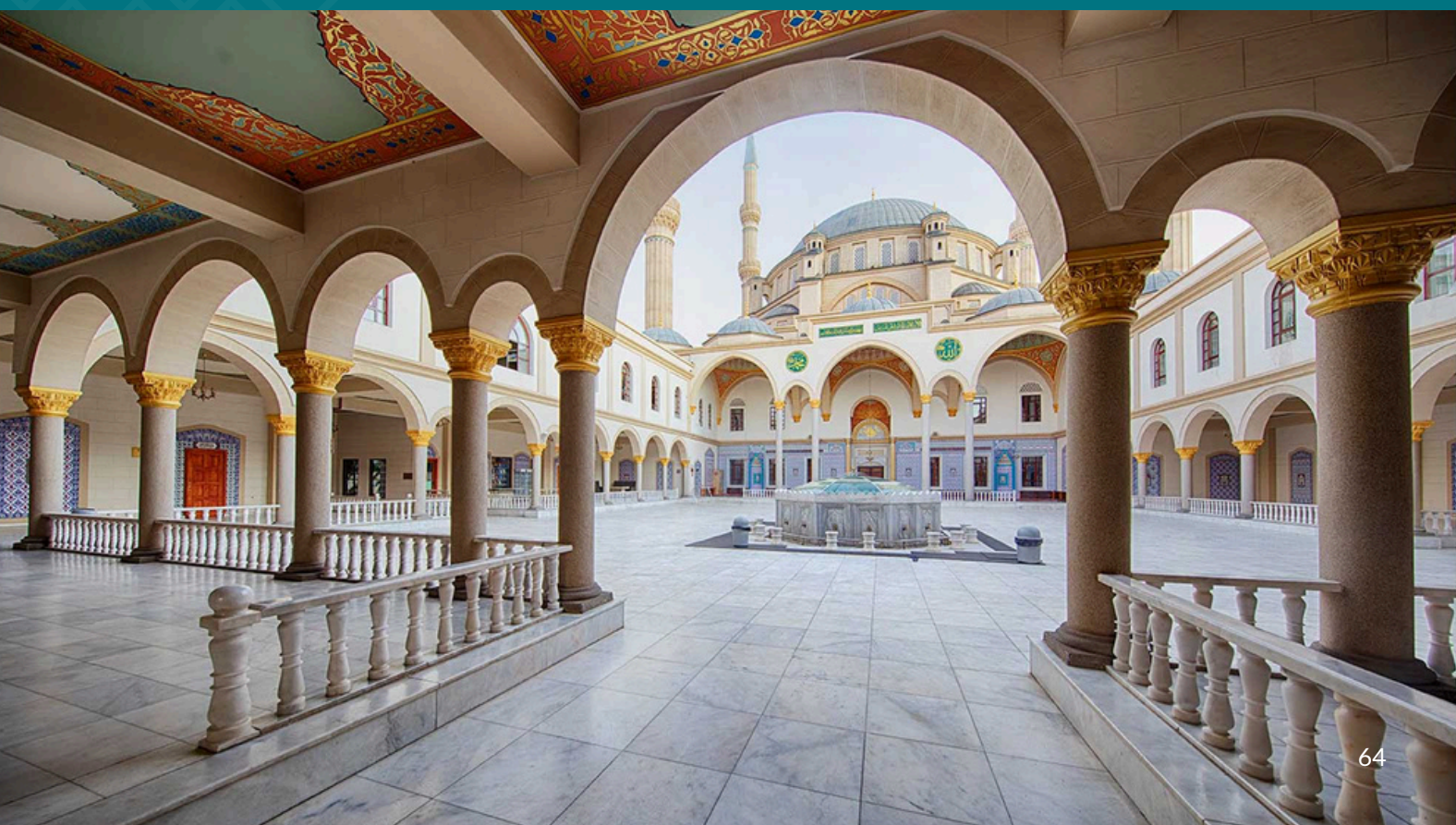
Par Noa Ory

A Midrand, entre Johannesburg et Pretoria, s'élève la mosquée Nizamiye, vaste respiration ottomane dans le paysage sud-africain. Elle n'apparaît pas seulement comme un monument : elle s'impose comme une présence. Avant même d'en distinguer les détails, on en perçoit l'équilibre. Sa monumentalité n'est ni provocation ni démonstration ; elle est maîtrise. L'édifice enveloppe sans écraser, élève sans dominer. Ici, l'architecture parle un langage de continuité. Inspirée de la grande tradition classique ottomane et notamment du modèle de la mosquée Selimiye d'Edirne, elle transpose en Afrique australe une mémoire architecturale vieille de plusieurs siècles, sans la figer ni la caricaturer.

UNE IMPLANTATION PENSÉE COMME SIGNAL

Édifiée sur une légère hauteur, la mosquée se laisse voir de loin. Mais cette visibilité n'est pas triomphale : elle est symbolique. Comme dans les capitales impériales d'antan, la mosquée

marque le territoire par la clarté de sa silhouette. Elle dialogue avec l'horizon sud-africain, non pour le concurrencer, mais pour l'habiter. L'ensemble du complexe qui inclut école, bibliothèque et espaces communautaires, rappelle



que, dans la tradition islamique, la mosquée n'est jamais isolée : elle est centre, cœur vivant, lieu d'agrégation.

LE MARBRE ET LA LUMIÈRE : UNE ESTHÉTIQUE DE LA PURETÉ

Le regard est saisi par le marbre blanc, importé de Turquie, qui recouvre les façades. Sous le soleil vif d'Afrique australe, la pierre devient lumière. À midi, elle irradie sans éblouir ; au crépuscule, elle se nuance, presque nacrée, et semble absorber le ciel.

Mais cette blancheur n'est jamais uniforme. Elle est travaillée, ponctuée de décors floraux, de calligraphies et de rythmes géométriques qui prolongent l'espace au lieu de l'encombrer. L'ornement n'est pas surcharge : il est respiration maîtrisée. Tout semble soumis à une règle invisible d'équilibre.

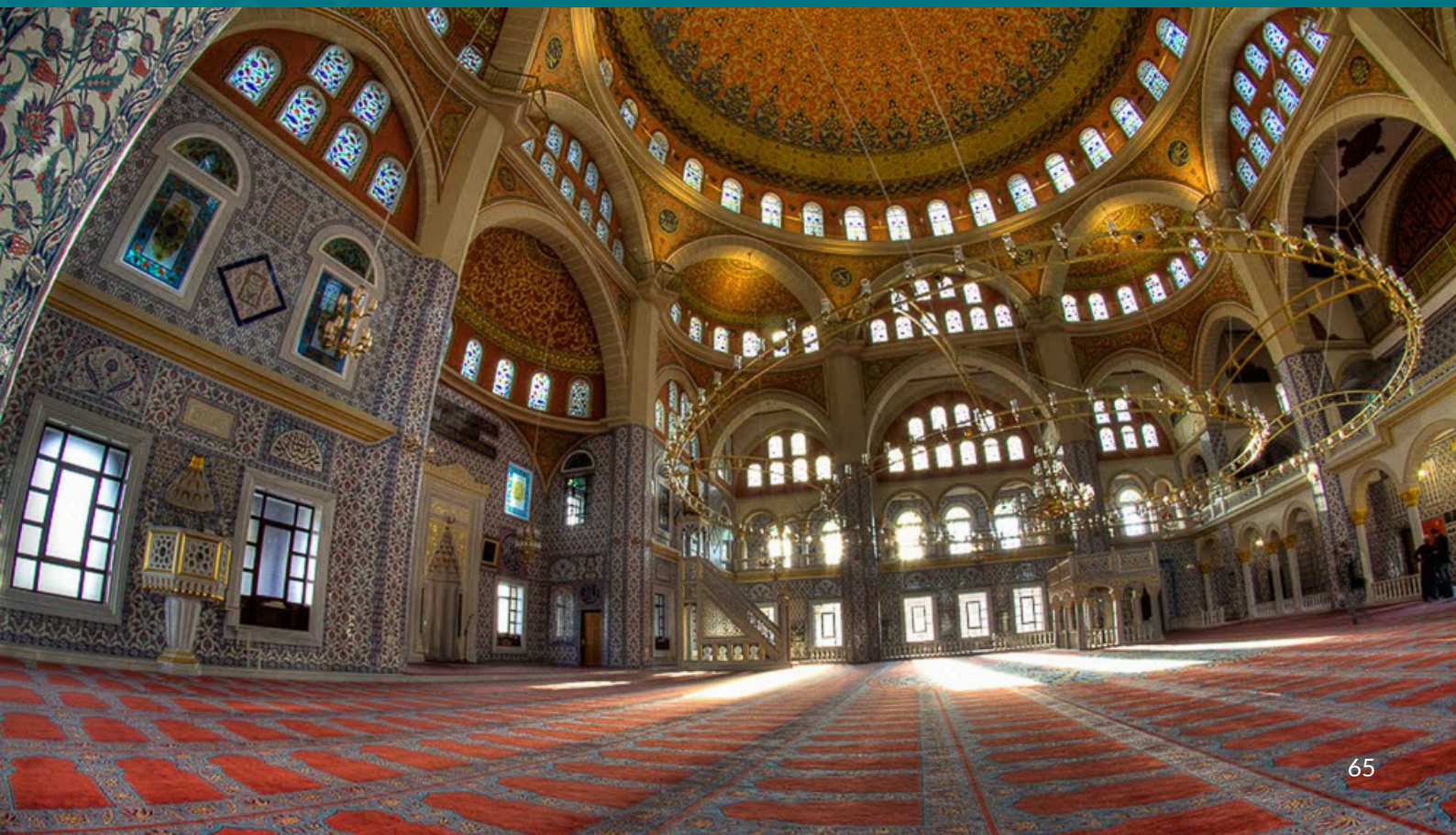
COUPOLE CENTRALE ET MINARETS : UNE GRAMMAIRE OTTOMANE ASSUMÉE

La grande coupole centrale, entourée de coupoles secondaires, structure l'ensemble. Elle domine la salle de prière comme une voûte



céleste. Dans la tradition islamique, la coupole est plus qu'un couvrement : elle est médiation entre la terre et le divin. Ici, elle suspend le temps au-dessus du fidèle.

Les quatre minarets élancés, disposés aux angles, reprennent la syntaxe ottomane : base carrée, élévation octogonale, couronnement cylindrique effilé. Leur finesse verticale équilibre la masse horizontale du sanctuaire. Ils ne sont pas décoratifs ; ils sont repères, silhouettes inscrites dans le ciel.





L'ESPACE INTÉRIEUR : AMPLEUR ET CADENCE

À l'intérieur, la salle de prière s'ouvre avec générosité. Les colonnes, alignées avec une rigueur presque musicale, soutiennent la coupole tout en structurant le regard. Revêtues de marbre, ornées de détails délicats, elles instaurent un rythme visuel qui accompagne la marche vers la qibla.

Sous les pas, les tapis prolongent la douceur de la pierre. L'ensemble respire. Rien n'est oppressant. L'architecture islamique, ici, ne se limite pas à la masse construite : elle inclut la lumière filtrée, l'acoustique mesurée, la sensation d'espace.

La modernité technique climatisation, éclairage, infrastructures est parfaitement intégrée. Invisible, elle sert le lieu sans jamais l'envahir. C'est l'un des grands succès de la Nizamiye : avoir su conjuguer tradition ottomane et exigences contemporaines sans rupture esthétique.

UNE ARCHITECTURE D'HOSPITALITÉ

Inaugurée en 2012, la mosquée Nizamiye est aujourd'hui considérée comme la plus grande mosquée de l'hémisphère sud. Mais sa grandeur ne réside pas uniquement dans ses dimensions. Elle se trouve dans l'intention qui la traverse : celle d'un islam exprimé par la pierre comme hospitalité et clarté.

Ouverte aux visiteurs de toutes confessions, elle incarne une architecture qui ne se replie pas. Elle affirme sans agressivité, accueille sans se diluer.

La mosquée Nizamiye n'est pas une architecture du spectaculaire. Elle est une architecture de la tenue.

Grandeur dans l'équilibre, non dans le bruit.

Lumière maîtrisée, non ostentation.

Continuité assumée, non imitation servile.

Une architecture qui enseigne sans discours et rappelle que, dans la tradition islamique, la beauté est toujours au service du sens.





Ph © Sabina Iliescu

Les Mots voyageurs

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

85 | ALCAZAR

Par Noa Ory

القصر

Le mot alcazar porte en lui une géographie entière. Avant de devenir, dans les langues européennes, le nom évocateur de palais espagnols baignés de soleil, il fut d'abord un mot arabe simple et souverain : **القصر (el-qasr)**, le palais, la forteresse, la résidence du pouvoir. Rien d'exotique dans son origine, rien d'ornemental : le mot désignait un lieu d'autorité, de défense et d'administration, un espace où se concentrait la souveraineté.

Lorsque l'arabe s'installe durablement dans la péninsule Ibérique, il ne se contente pas d'influencer la langue : il structure le territoire, nomme les villes, les fleuves, les fonctions. Al-qasr devient en espagnol alcázar, conservant soudé à lui l'article arabe trace visible de sa provenance. Le mot franchit ensuite les frontières linguistiques vers le français, qui l'accueille sans le traduire. On ne cherche pas d'équivalent : on adopte le terme, avec sa résonance étrangère et sa précision historique. Mais le mot ne voyage pas seul. Il emporte avec lui une architecture. L'alcazar n'est pas seulement un palais : c'est un complexe fortifié, un centre de commandement, souvent bâti sur des hauteurs, combinant résidence princière, enceinte militaire et espace administratif. En Espagne, après la Reconquista, nombre de ces palais sont conservés, transformés, agrandis. Les souverains chrétiens s'y installent, modifient les décors, ajoutent chapelles et salles d'apparat, mais le nom demeure. Le mot arabe survit au changement de pouvoir. La pierre, elle aussi, continue de parler une langue ancienne.

Cette permanence dit beaucoup de l'histoire méditerranéenne. Certains mots ne disparaissent pas avec les régimes qui les ont vus naître. Ils deviennent des strates, des témoins silencieux d'un passé incorporé au présent. Alcazar appartient à cette catégorie rare : un mot qui ne s'efface pas, même lorsque la culture qui l'a porté se retire. Il reste comme une inscription persistante dans la langue.

Au fil du temps, le terme s'élargit. Les voyageurs romantiques du XIX^e siècle l'emploient pour évoquer toute architecture mauresque ou hispano-arabe, réelle ou rêvée. Puis il glisse encore : certains cafés-concerts et salles de spectacle prennent ce nom, cherchant à capter un imaginaire d'Orient, à évoquer patios et arabesques dans l'Europe urbaine. Le palais devient décor. Le mot, pourtant, garde sa gravité ancienne. Derrière l'ornement demeure la forteresse.

Aujourd'hui encore, dire alcazar ne revient pas seulement à nommer un bâtiment. C'est convoquer une mémoire de pierre où se superposent califats, royaumes, reconquêtes et métissages. Peu de mots témoignent avec autant de netteté de la circulation des formes et des pouvoirs autour de la Méditerranée. Dans ses syllabes se croisent l'arabe, l'espagnol et le français, mais aussi les siècles qui ont façonné leurs histoires communes.

Ainsi le mot persiste comme un monument discret. Un simple emprunt lexical, en apparence. En réalité, une architecture entière, transportée dans la langue.





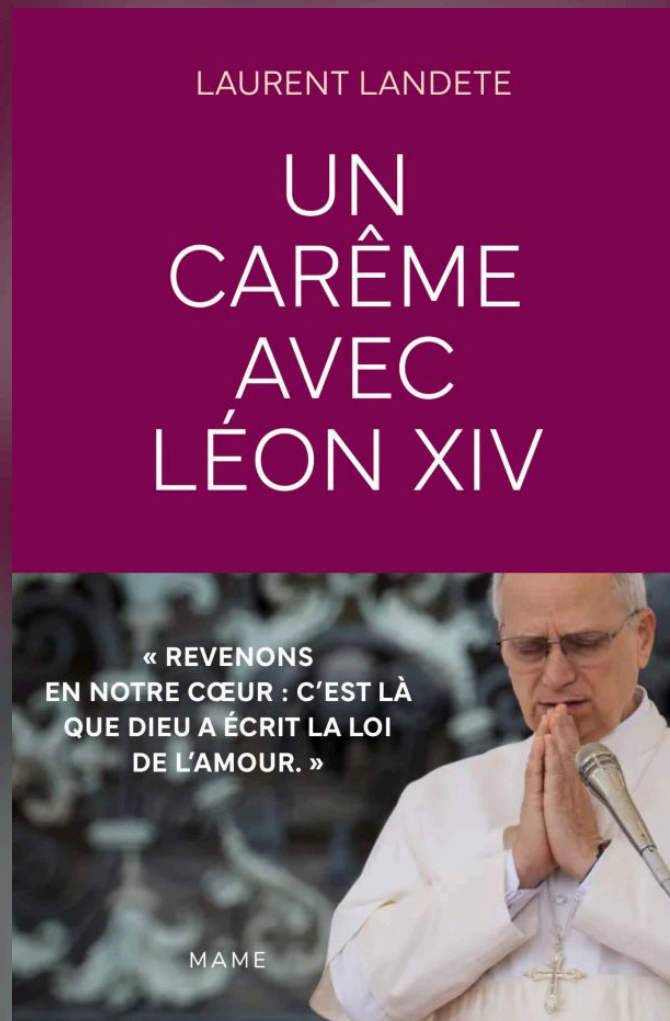
Plumes en éveil : un livre coup de cœur



UN CARÊME AVEC LÉON XIV
LAURENT LANDETE

RÉSUMÉ

Et si ce Carême était l'occasion parfaite pour cheminer et prier aux côtés du nouveau pape ? À travers 40 citations choisies dans les textes du jour, ce livre propose aux lecteurs un parcours tourné sur les thèmes chers à Léon XIV. Écrit par Laurent Landete, directeur général du collège des Bernardins et membre du dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie, ce livre rassemble des extraits bibliques, des propos du pape et des méditations inédites.



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

ÉVANGILE, MATTHIEU 4, 4

“

**L'homme ne vivra pas de pain seulement,
mais de toute parole qui sort
de la bouche de l'Éternel.**

”

Événements

à venir ou en cours

CONFÉRENCE

"Le Ramadan : une transformation intérieure"

En ce mois béni, la Grande Mosquée de Paris et les éditions Albouraq vous invitent à une nouvelle rencontre, cette fois avec l'auteure Miryam Kiraz.



SAMEDI 28 FÉVRIER 2026

14H-17H



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS



INSCRIPTION GRATUITE

GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

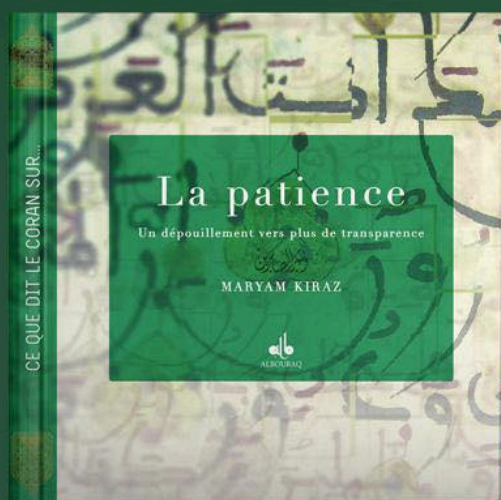


GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

CONFÉRENCE
À LA GRANDE MOSQUÉE
DE PARIS



ALBOURAQ



Le Ramadan :

Une transformation intérieure

Myriam Kiraz

Sam. 28 février 2026
de 14h à 17h
à la Grande Mosquée de Paris

INFOS

📍 2 bis Pl. du Puits de l'Ermite, Paris 75005

🚶 Place Monge

Inscription gratuite en ligne





Heures de prières et de jeûne de Ramadan 2026 أمساك شهر رمضان المبارك 1447 هـ

PLACE DU PUIT DE L'ERMITTE 75005 PARIS | 01 45 35 97 33 | GRAND MOSQUEE DE PARIS

100 ANS DE LUMIÈRE DE LA GRANDE MOSQUEE DE PARIS

FEV./MARS

	إمساك IMSAK	فجر FAJR	شروق CHOUROUK	ظهر DOHR	عصر ASSER	مغرب MAGHREB	عشاء ICHAA	
	Nuit de doute Mardi 17 Fevrier 2026							الثلاثاء 29 شعبان الموافق لـ 17 فبراير ليلة الشك
18 Mercredi	06:08	06:18	07:54	13:09	15:47	18:19	19:46	01 الأربعاء
19 Jeudi	06:07	06:17	07:52	13:09	15:48	18:21	19:48	02 الخميس
20 Vendredi	06:05	06:15	07:50	13:09	15:50	18:22	19:49	03 الجمعة
21 Samedi	06:03	06:13	07:48	13:09	15:51	18:24	19:51	04 السبت
22 Dimanche	06:01	06:11	07:46	13:09	15:52	18:26	19:53	05 الأحد
23 Lundi	06:00	06:10	07:44	13:09	15:53	18:27	19:54	06 الإثنين
24 Mardi	05:58	06:08	07:42	13:09	15:54	18:29	19:56	07 الثلاثاء
25 Mercredi	05:56	06:06	07:40	13:09	15:56	18:31	19:58	08 الأربعاء
26 Jeudi	05:54	06:04	07:39	13:08	15:57	18:32	19:59	09 الخميس
27 Vendredi	05:52	06:02	07:37	13:08	15:58	18:34	20:01	10 الجمعة
28 Samedi	05:50	06:00	07:35	13:08	15:59	18:35	20:02	11 السبت
01 Dimanche	05:49	05:59	07:33	13:08	16:00	18:37	20:04	12 الأحد
02 Lundi	05:47	05:57	07:31	13:08	16:01	18:38	20:05	13 الإثنين
03 Mardi	05:45	05:55	07:29	13:07	16:02	18:40	20:07	14 الثلاثاء
04 Mercredi	05:43	05:53	07:27	13:07	16:03	18:42	20:09	15 الأربعاء
05 Jeudi	05:41	05:51	07:25	13:07	16:04	18:43	20:10	16 الخميس
06 Vendredi	05:39	05:49	07:23	13:07	16:06	18:45	20:12	17 الجمعة
07 Samedi	05:37	05:47	07:21	13:07	16:07	18:46	20:13	18 السبت
08 Dimanche	05:35	05:45	07:19	13:06	16:08	18:48	20:15	19 الأحد
09 Lundi	05:33	05:43	07:17	13:06	16:09	18:49	20:16	20 الإثنين
10 Mardi	05:31	05:41	07:15	13:06	16:10	18:51	20:18	21 الثلاثاء
11 Mercredi	05:29	05:39	07:12	13:06	16:11	18:53	20:20	22 الأربعاء
12 Jeudi	05:27	05:37	07:10	13:05	16:12	18:54	20:21	23 الخميس
13 Vendredi	05:25	05:35	07:08	13:05	16:13	18:56	20:23	24 الجمعة
14 Samedi	05:23	05:33	07:06	13:05	16:14	18:57	20:24	25 السبت
	Nuit de Destin 15 /16 Mars 2026							رمضان ليلة القدر 26/27
15 Dimanche	05:21	05:31	07:04	13:04	16:14	18:59	20:26	26 الأحد
16 Lundi	05:19	05:29	07:02	13:04	16:15	19:00	20:27	27 الإثنين
17 Mardi	05:17	05:27	07:00	13:04	16:16	19:02	20:29	28 الثلاثاء
	Nuit de doute Mercredi 18 Mars 2026							الأربعاء 29 رمضان الموافق لـ 18 مارس ليلة الشك
18 Mercredi	05:15	05:25	06:58	13:04	16:17	19:03	20:30	29 الأربعاء
19 Jeudi	05:13	05:23	06:56	13:03	16:18	19:05	20:32	30 الخميس

صلاة العيد الفطر على الساعة السابعة ونصف صباحا في جامع باريس - تقبل الله صيام وقيام الجميع بمزيد من الأجر والثواب





Ph © Guillaume Sauloup



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS